

# LEADERSHIP INTERCULTUREL : POTENTIALITÉS ET DÉFIS



**UNION INTERNATIONALE  
DES SUPÉRIEURES GÉNÉRALES**

Numéro 179 - Décembre 2022

# LEADERSHIP INTERCULTUREL : POTENTIALITÉS ET DÉFIS

Bulletin UISG

Numéro 179, 2022

Présentation	3
Interculturalité, leadership et vœux : obstacle ou richesse <i>Sr. Patricia Murray, IBVM</i>	5
Les défis que peut présenter l'interculturalité pour la société et la vie religieuse africaines <i>Sr. Jane Wakahiu, LSOSF</i>	19
La Synodalité dans l'Eglise catholique <i>Sr. Anne Béatrice Faye, CIC</i>	31
Nommer l'innommé. Quels sont facteurs qui favorisent les abus de pouvoir et de conscience dans la Vie Consacrée ? <i>Ianire Angulo Ordorika, ESSE</i>	40
Changements du droit pénal canonique et abus <i>P. Benoit Malvaux, SJ</i>	49
La vie à L'UISG	57
Comité Directeur de l'UISG (2022-2025)	60
Staff UISG	61

# PRÉSENTATION

*L' Interculturalité, la Synodalité, l'Abus de pouvoir, sont les thèmes que nous avons voulu aborder dans ce Bulletin n° 179.*

Ce sont des thèmes qui appellent la vie consacrée à être présente, solidaire, prophétique là où les femmes et les hommes cherchent comment sortir de leurs peurs et de leurs pauvretés.

Il s'agit également de domaines qui offrent aux leaders des congrégations religieuses l'occasion de cheminer ensemble, en syntonie et en synergie, pour apporter une contribution efficace et une alternative face aux fermetures et aux égoïsmes qui s'insinuent toujours plus dans nos sociétés et pour être signe de témoignage évangélique, transparence de Dieu dans la construction du Royaume.

## **Interculturalité, leadership et vœux : obstacle ou richesse**

*Sr. Patricia Murray, IBVM*

Devant la diversité croissante dans la vie religieuse, le leadership doit se demander : « Y a-t-il des frères et des sœurs parmi nous qui murmurent ou même qui crient « Je n'arrive pas à respirer, nous n'arrivons pas à respirer » parce qu'ils se sentent culturellement marginalisés ? » Ne sommes-nous pas appelés à réfléchir sur les implications radicales de ce que signifie vivre en communauté interculturelle ? Comment les responsables analyseront-ils la signification des vœux dans le monde multiculturel d'aujourd'hui ? Ne sommes-nous pas appelés « à découvrir la dignité de la différence et à la célébrer ? » Si nous pouvons démontrer au monde que bien que culturellement différents, nous pouvons vivre et travailler ensemble, alors nous pouvons être un signe d'espérance prophétique dans le monde d'aujourd'hui.

## **Les défis que peut présenter l'interculturalité pour la société et la vie religieuse africaines**

*Sr. Jane Wakahiu, LSOSF*

Pour identifier les dynamiques de la vie interculturelle, il est vital de comprendre et de reconnaître que la culture n'est pas seulement ce qui nous rend différents, mais le dénominateur commun – parce que personne n'est dépourvu de culture. La formation interculturelle aidera sans aucun doute les religieuses à apprendre des manières de cultiver des relations saines et de construire ensemble des communautés interculturelles mais il ne suffira pas d'apprendre pour transformer ces communautés. Les membres des com-

munautés devront faire preuve d'intentionnalité, tolérer les ambiguïtés et les erreurs, avoir un espace pour exprimer leurs frustrations sans jugement ; on devra les corriger lorsque ce sera nécessaire, leur prêter une oreille réellement attentive, les encourager, et leur montrer de la compassion.

### **La Synodalite dans l'Eglise catholique**

*Sr. Anne Béatrice Faye, CIC*

Aujourd'hui, la voix de l'Eglise est composée de nombreuses voix différentes et le Synode est un temps de grâce où le message unifié et cohérent est la diversité et la pluralité. En d'autres termes, la synodalité consiste à discerner comment l'Esprit se meut à travers et avec le Corps du Christ, afin que nous puissions continuer à remplir notre mission d'évangélisation dans le monde. C'est dans ce contexte que ce Synode est pertinent pour discerner les réformes nécessaires dans l'Eglise.

### **Nommer l'innommé.**

### **Quels sont facteurs qui favorisent les abus de pouvoir et de conscience dans la Vie Consacrée ?**

*Ianire Angulo Ordorika, ESSE*

La VC en tant que telle offre un terrain fertile très propice à ce que se produisent des abus de pouvoir et de conscience. Cette affirmation n'implique pas de considérer qu'il se produisent *per se*, mais que dans cette vocation confluent des circonstances qui les favorisent beaucoup plus que dans d'autres milieux ou d'autre manières de suivre Jésus-Christ. Nous allons maintenant exposer brièvement les éléments qui s'entrecroisent et favorisent ces situations abusives. Pour cela, nous considérerons tout d'abord les éléments propres à la VC, puis les éléments propres aux individus et enfin les éléments qui touchent à la dynamique de groupe.

### **Changements du droit pénal canonique et abus**

*P. Benoit Malvaux, SJ*

La révision du livre VI du code de droit canon sur le droit pénal et ses conséquences en matière d'abus est une question complexe, que je vais essayer de présenter de la manière la plus claire possible. Dans un premier temps, je me propose de situer cette révision dans le cadre de l'évolution des mentalités dans l'Eglise à propos du droit pénal. Puis je présenterai les nouvelles normes relatives aux abus et aux peines par lesquels ils sont sanctionnés. Enfin, j'émettrai quelques brèves réflexions personnelles à propos de la mise en œuvre du nouveau système.

# INTERCULTURALITÉ, LEADERSHIP ET VŒUX : OBSTACLE OU RICHESSE

Sr. Patricia Murray, IBVM

*Sr. Patricia Murray, IBVM, est membre de l’Institut de la Bienheureuse Vierge Marie (Loreto Sisters). Éducatrice, elle a été Peace Education Officer et Présidente de la Commission Épiscopale Irlandaise pour Justice et Paix. Elle a été membre du Conseil Général de sa Congrégation et la première Directrice Exécutive de Solidarity with South Sudan – un nouveau modèle de présence intercongrégationnelle. Elle est actuellement Secrétaire Exécutive de l’UISG. Elle est titulaire d’un MEd (TCD-Dublin), ainsi que d’un MA (Théologie) et d’un DMin de la Catholic Theological Union -Chicago.*



*Cet article a été publié dans l’ouvrage : Lazar T. Stanislaus, SVD/Christian Tauchner, SVD (eds.), *Becoming Intercultural. Perspectives on Mission*, Delhi: ISPCK/Steyler Missionswissenschaftliches Institut 2021, pp. 153-170.*

Notre monde se voit remodelé aujourd’hui par une extraordinaire confluence d’événements. Les paysages sociaux et cultureaux se modifient, et l’on assiste à la diffusion d’une nouvelle conscience dans le monde entier. Il y a déjà quelques années, Alvin Toffler faisait remarquer que l’humanité était confrontée à un prodigieux bond en avant avec le plus profond bouleversement social et la plus grande restructuration de tous les temps. Selon lui, « sans le reconnaître clairement, nous sommes engagés dans la construction de toutes pièces d’une nouvelle et exceptionnelle civilisation. »<sup>1</sup> Ce qui se passe maintenant fait certainement partie de ce bouleversement. Les religieux ne vivent pas en dehors du contexte de leur temps – il affecte ce que nous sommes et ce que nous devenons comme hommes et femmes consacrés. Ce n’est qu’en examinant nos vies de façon critique à la lumière de ces « signes des temps » que nous pourrons juger si l’inculturation, le leadership et les vœux sont un obstacle ou une richesse.

Au début de 2020 une nouvelle infection virale appelée covid-19, ou péjorativement « la grippe chinoise » ou « Kung flu », commença à se diffuser à partir de la ville de Wuhan, en Chine. Les commentateurs sociaux faisaient remarquer que « partout où arrive une pandémie, la xénophobie n’est jamais loin derrière... La maladie, après tout, engendre

la peur, qui à son tour engendre la discrimination. »<sup>2</sup> Différentes études montrent clairement que les Noirs et les groupes ethniques minoritaires ont un risque plus élevé de mourir de la covid-19 que les personnes d'ethnicité blanche. Selon les experts, le racisme est la cause fondamentale de cette différence parce qu'il « restreint l'accès aux possibilités d'éducation et d'emploi. »<sup>3</sup> De plus, ces facteurs « conduisent à des conditions socioéconomiques plus pauvres qui impliquent des situations sanitaires plus pauvres. »<sup>4</sup> En outre, les personnes noires ou provenant d'autres minorités ethniques sont plus nombreuses à être employées dans des « tâches essentielles », à habiter dans des lieux surpeuplés, à avoir des problèmes de santé latents, ce qui augmente encore leurs risques.

Le monde a reçu un choc supplémentaire avec le meurtre insensé de George Floyd le 25 mai 2020 à Minneapolis, aux États-Unis. Les vidéos de l'évènement nous ont montré en boucle un homme en train de mourir, « le visage contre terre, plaqué sous une voiture, et sur lui un autre homme, un homme en uniforme, à la peau plus claire que celle de l'homme au sol... son genou enfoncé dans le cou de l'homme de couleur... L'homme au sol s'est tu, privé de son souffle. »<sup>5</sup> Ces 8 minutes 45 secondes ont galvanisé des millions de personnes qui sont descendues dans la rue en criant « Je/nous n'arrivons pas à respirer » ; « Les vies des Noirs comptent. » Ce sont des personnes de tous les âges, genres, ethnicités, races et religions, unies dans la solidarité, la colère et la douleur avec cet homme-là mais aussi avec toutes les personnes victimes de discrimination, de stéréotypes, de racisme, de xénophobie et d'exclusion sous toutes ses formes.

La mobilité croissante, les voyages transnationaux, un marché mondialisé, les réfugiés fuyant les guerres et les conflits, les migrants à la recherche d'une vie meilleure : tout cela a montré l'affreux visage de l'exclusion. Il faut maintenant une transformation personnelle et une conversion des comportements, des symboles et des systèmes. Ces évènements mondiaux ont placé un miroir devant notre société mondiale et la vie religieuse contemporaine. Récemment Jayne Helmlinger CSJ, reconnaissant sa propre complicité avec le racisme à cause des priviléges des Blancs, a appelé les religieuses à entreprendre « le pèlerinage sur les terres du racisme... sans en repartir trop vite, sans revenir à un lieu de confort et de protection. »<sup>6</sup> Il est clair que partout dans le monde la grande question est de savoir comment vivre dans la différence et la diversité. C'est un défi qui doit être relevé tant par la société dans son ensemble que par les responsables au sein de la vie religieuse.

Un récent document du Vatican fait remarquer l'énorme changement qui a pris place lorsque « de nombreuses congrégations, spécialement féminines, sont passées de situations presque uniquement monoculturelles au défi du multiculturalisme. »<sup>7</sup> Le visage de la vie religieuse reflète un « labyrinthe de cultures. »<sup>8</sup> Les jeunes religieux et religieuses vivent dans des communautés multiculturelles, ou participent à des réseaux de communion et de soutien mutuel qui sont « culturellement, ethniquement, théologiquement et ecclésialement différents. »<sup>9</sup> Cette évolution récente dans de nombreuses congrégations « a rendu plus aigu le problème de l'intégration entre cultures différentes. »<sup>10</sup> Le même document fait remarquer que

Pour certains instituts, se profile désormais une situation de gestion difficile: d'un côté, des dizaines de membres âgés, liés aux traditions culturelles et institutionnelles classiques et parfois installées et, de l'autre, un groupe nombreux

de membres jeunes – provenant de différentes cultures – qui frémissent, se sentent marginalisés et n'acceptent plus les rôles subalternes.<sup>11</sup>

Il souligne la désoccidentalisation de la vie consacrée, qui va de pair avec le processus de mondialisation.<sup>12</sup> Il ajoute que l'essentiel « n'est pas la conservation des formes, mais la disponibilité à repenser, dans une continuité créative, la vie consacrée en tant que mémoire évangélique d'un état permanent de conversion. »<sup>13</sup> Lors d'une récente rencontre en ligne, la responsable d'une congrégation religieuse a posé la question « quel est le visage de la vie religieuse quand elle ne revêt pas la civilisation occidentale ? »<sup>14</sup> Comment comprendre les vœux à partir d'une perspective différente ? De nombreux leaders suivent des formations sur différents aspects de la culture, de façon à gouverner avec compétence et sagesse.

Le nombre croissant de membres provenant de nouvelles cultures, ainsi que le déclin des vocations de sources traditionnelles, changent la composition culturelle des congrégations religieuses. Les nouveaux membres peuvent se trouver confrontés à des préjugés manifestes ou déguisés, à des généralisations, à des jugements stéréotypés et à des incompréhensions réciproques – tout ceci pouvant être aggravé par un fossé générationnel ou des différences de personnalités. Il n'est pas rare que la critique des individus ou des groupes circule de manière sournoise, ce qui crée un climat malsain. On peut avoir peur d'être dominé par le groupe majoritaire. Si l'on perçoit que les ressources de la congrégation – comme le pouvoir, l'argent, les relations de solidarité avec les familles des membres, et l'hospitalité – sont distribuées de manière inégale, la confiance en ressort profondément affectée. Malgré tout cela, les différences font rarement l'objet des conversations et l'on n'aborde presque jamais ouvertement la question du racisme et des préjugés. Les membres pratiquent une double approche : « En présence des membres de l'« autre » culture, nous insistons sur le positif... mais lorsque nous sommes avec des personnes de notre propre culture, ce sont tous les aspects négatifs (de l'autre culture) qui émergent. »<sup>15</sup> Dans l'image bien connue de l'iceberg culturel, les neuf dixièmes de ce qui constitue une culture se trouvent en dessous de la surface. Les leaders doivent prendre en compte les processus culturels conscients et inconscients, au niveau individuel et au niveau organisationnel.

Comment alors exercer le gouvernement dans ce contexte de croissante diversité culturelle ? Les responsables doivent mener des discussions plus profondes qui appelleraient à un changement radical de cœur et d'esprit. Si la vie religieuse veut refléter les énormes changements culturels qui prennent place tant dans le monde que dans nos congrégations, il faut davantage porter l'attention sur les anthropologies des différentes cultures et apprendre le langage de la culture. Il est clair qu'un « un ministère de direction devient de plus en plus nécessaire, capable de solliciter une réelle synodalité qui alimente un dynamisme de synergie. »<sup>16</sup> Devant la diversité croissante dans la vie religieuse, le leadership doit se demander : « Y a-t-il des frères et des sœurs parmi nous qui murmurent ou même qui crient « Je n'arrive pas à respirer, nous n'arrivons pas à respirer » parce qu'ils se sentent culturellement marginalisés ? » Ne sommes-nous pas appelés à réfléchir sur les implications radicales de ce que signifie vivre en communauté interculturelle ? Comment les responsables analyseront-ils la signification des vœux dans le monde multiculturel d'aujourd'hui ? Ne sommes-nous pas appelés « à découvrir la dignité de la différence et à la célébrer ? »<sup>17</sup> Si nous pouvons démontrer au monde que bien que culturellement différents, nous pouvons vivre et travailler ensemble, alors nous pouvons être un signe d'espérance prophétique dans le monde d'aujourd'hui.

## Le gouvernement dans un monde multiculturel

Comment alors gouverner face à une différence et à une diversité croissantes ? Les théoriciens de l'organisation affirment que les leaders qui entreprennent un parcours de compréhension et de développement personnels sont en mesure de transformer non seulement leurs propres compétences, mais aussi celles des autres et de leurs organisations.<sup>18</sup> Les leaders transformateurs sont des personnes qui savent « identifier leur cœur profond ou leur moi supérieur qui peut les guider efficacement lorsqu'ils traversent des périodes de turbulence. »<sup>19</sup> Cependant sans un processus personnel qui développe la capacité de la personne à percevoir, à apprendre, à intérioriser, à donner explicitement du sens et à construire du sens, un tel leadership transformateur est impossible.<sup>20</sup> Pour qu'il y ait un bon gouvernement, il doit y avoir une vision – l'articulation d'un but « qui vaut pour le reste de votre vie ».<sup>21</sup> Les hommes et les femmes responsables

**Comprendre et respecter la culture d'une autre personne, c'est affirmer son identité et reconnaître sa dignité. Cultiver le respect et la compréhension mutuels aide à construire la confiance et l'ouverture, à enrichir la communication interculturelle et à créer une communauté véritablement interculturelle**

de congrégations religieuses sont donc appelés à sensibiliser leurs membres aux valeurs et aux attitudes de l'Évangile dont a besoin le monde interculturel d'aujourd'hui. Doivent en faire partie l'empathie, l'ouverture à l'autre, le partage et l'enrichissement mutuel, l'hospitalité, la rencontre et l'accueil de l'étranger, l'inclusion, le respect de l'autre, la compréhension et la célébration de la différence, et le développement de liens profonds. Quand ces attitudes et ces valeurs se développent chez les membres des congrégations, elles influenceront ensuite l'action dans l'apostolat. Mais les leaders doivent d'abord entreprendre un processus de recherche personnelle, afin d'être en mesure de stimuler les autres « à s'engager à vivre de manière semblable... en se faisant les champions d'une nouvelle manière de gouverner dans notre culture. »<sup>22</sup>

L'un des premiers défis du leadership est de comprendre les dynamiques de la culture. C'est une tâche très complexe, comme si l'on pelait un oignon. La culture décrit tout

ce qui rend unique un groupe nombreux de personnes. On l'a comparée avec l'air que nous respirons, qu'on ne remarque vraiment que lorsqu'il vient à manquer. La culture est vue comme « une série de normes selon lesquelles les choses sont organisées ou simplement « sont » dans une organisation, un pays ou une société particuliers. »<sup>23</sup> Une culture peut être examinée de l'extérieur (étique) ou de l'intérieur (émique).<sup>24</sup> L'identité culturelle d'une personne se développe dans le temps et on l'a définie comme « le fait d'accepter ouvertement et de s'identifier avec un groupe partageant un système de symboles et de significations ainsi que des normes/règles de conduite. »<sup>25</sup> Ceci signifie que la personne peut fonctionner comme il se doit au sein de cette culture, puisqu'elle comprend ses systèmes de symboles et ses croyances et qu'elle en respecte les lois. Des personnes socialisées dans différentes cultures réagissent différemment à la même série de circonstances, à cause de conceptions précédemment internalisées de ce qui est normal et de ce qui est approprié. Il n'y a donc pas une manière unique de réagir, et quand



des personnes de différentes cultures font connaissance, elles doivent continuellement découvrir les réactions culturelles propres aux individus nouvellement rencontrés.

Tous les écrits contemporains sur l'interculturalité font remarquer que ce terme englobe « la théologie, la pratique et la spiritualité du dialogue prophétique. »<sup>26</sup> Au niveau pratique, dans ses nombreux écrits le missiologue Anthony Gittins explique qu'une réelle interculturalité ne peut émerger d'une communauté constituée de plusieurs cultures que si ses membres créent une nouvelle culture à travers des échanges intentionnels, honnêtes et créatifs. De plus, une communauté religieuse doit « témoigner publiquement qu'il est vraiment possible pour des personnes de différentes cultures et langages, mais ayant une foi et une vision commune, de perdurer et de s'épanouir pour un but dépassant tout caprice ou tout confort et pour être un signe du Royaume et du Règne de Dieu. »<sup>27</sup> Une personne ne peut s'engager dans le processus de l'interculturalité que si elle est

ouverte à se laisser transformée par des personnes d'autres cultures. Ce processus a parfois été réduit à un superficiel partage de nourriture, à un échange de symboles ou à la célébration de fêtes nationales. Pour être réel, il doit impliquer un partage à un niveau beaucoup plus profond. Cela signifie rendre « plus explicite la réciprocité essentielle du processus d'inculturation tant au niveau personnel que social. »<sup>28</sup> Cela implique d'être ouvert à écouter les sentiments, les peurs et les difficultés de l'autre, en affrontant ensemble les véritables tensions et inégalités culturelles, ainsi que d'apprendre comment exprimer les sentiments négatifs et les incompréhensions réciproques.

Le missiologue Aylward Shorter nous invite à commencer notre apprentissage interculturel en croyant tout d'abord « ... au caractère positif des autres cultures », puis en nourrissant « le désir d'être enrichi par elles. » Enfin nous devons « accueillir les personnes d'autres cultures et leur donner (notre) confiance sans réserve. »<sup>29</sup> Comprendre et respecter la culture d'une autre personne, c'est affirmer son identité et reconnaître sa dignité. Cultiver le respect et la compréhension mutuels aide à construire la confiance et l'ouverture, à enrichir la communication interculturelle et à créer une communauté véritablement interculturelle.

### **Le défi interculturel de la vie consacrée**

Les leaders doivent commencer par se demander dans quelle mesure notre monde globalisé multiculturel remodèle la théologie de la vie religieuse. Voit-on apparaître de nouvelles conceptions de la vie consacrée ? Avant le Concile Vatican II, la vie religieuse consacrée était vue en termes d'engagement individuel : « Quiconque met la main à la charrue, puis regarde en arrière, n'est pas fait pour le royaume de Dieu. »<sup>30</sup> La culture congrégationnelle des vœux privilégiait le « JE » (une culture individualiste) même si les membres vivaient en communauté. Les citations bibliques comme « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi »<sup>31</sup> étaient utilisées pour construire des systèmes et des cultures qui créaient des distances entre les religieux consacrés et leurs familles, les communautés locales et le reste du monde. La vie consacrée était vue comme un retrait du monde. Vatican II a fait prendre conscience du fait que l'Église et par extension la vie religieuse devaient être « dans, avec et pour le monde, en participant à son combat pour la transformation de l'humanité. »<sup>32</sup> Les Congrégations ont commencé un processus de renouveau en se demandant comment « l'esprit entreprenant, l'inventivité et la sainteté des fondateurs et des fondatrices » pouvaient répondre aux « signes des temps qui apparaissent dans le monde actuel. »<sup>33</sup> Il n'en reste pas moins que le processus de renouveau et d'adaptation n'a pas été facile.

Nous ne devons pas avoir peur de reconnaître honnêtement que, malgré toute une série de changements, le vieux schéma institutionnel peine à céder le pas à des modèles nouveaux avec détermination. Toute la constellation de langages et de modèles, de valeurs et de devoirs, de spiritualités et d'identités ecclésiales auxquels nous sommes habitués n'a peut-être pas encore laissé place à la réception et à la stabilisation du nouveau paradigme né de l'inspiration et de la pratique post-conciliaires.<sup>34</sup>

Nous sommes à nouveau appelés à réfléchir sur ce qui est requis aujourd'hui pour que les religieux soient présence prophétique et témoignage contre-culturel inspiré par les valeurs évangéliques. Nous sommes de plus en plus conscients que les vœux vécus en communauté (le NOUS ou une culture collective) peuvent être un témoignage prophétique

significatif. À travers leurs vœux les religieux se donnent à la personne du Christ ; puis personnellement et communautairement ils s'engagent dans la transformation de tous les aspects de la vie humaine. Sandra Schneiders démontre comment les vœux touchent spécifiquement trois dimensions importantes de la vie personnelle – les possessions, l'affectivité et le pouvoir – qui sont aussi les trois principaux domaines d'interaction qui structurent le monde (l'économie, la vie sociale et la politique). Nous avons déjà vu comment ces trois domaines peuvent avoir une influence sur la pauvreté, l'exclusion et la discrimination des cultures différentes. En conséquence, une théologie contemporaine des vœux doit souligner « le potentiel qu'ont les vœux de permettre aux religieux de jouer un rôle significatif dans la transformation des structures mêmes du monde »<sup>35</sup>, en particulier dans la création d'une nouvelle manière internationale de vivre ensemble.

**Le vœu de pauvreté :** Le vœu de pauvreté est un engagement à témoigner d'une autre manière de vivre dans un monde nettement divisé entre l'abondance et la précarité. Le vœu de pauvreté a deux dimensions – l'une sociale, l'autre personnelle.<sup>36</sup> La dimension sociale demande aux congrégations religieuses de contribuer « à la restructuration de la situation économique à l'échelle mondiale. »<sup>37</sup> Elles doivent pour ceci utiliser leurs ressources pour répondre aux besoins des personnes désavantagées matériellement, plaider en faveur des pauvres et revendiquer un changement structurel. La dimension personnelle appelle les religieux à être des témoins « de liberté intérieure et de simplicité » et de « la liberté évangélique vécue par le Christ qui nous enrichit de sa pauvreté. »<sup>38</sup> Ce vœu appelle à une relation équilibrée avec les biens matériels, en reconnaissant que tout nous est donné par Dieu ; donc « nous, les religieux, nous n'avons pas droit à plus que ce dont nous avons besoin quand un autre est dans le besoin. »<sup>39</sup> Nous sommes appelés à une conversion du cœur qui changera notre rapport aux biens matériels et aux possessions. Les religieux doivent dénoncer l'égoïsme, l'exploitation, la domination, et « créer un partage de vie à travers le partage des biens. »<sup>40</sup> Ce vœu implique une administration responsable et une solidarité mondiale. Il est vécu à travers des attitudes et des comportements qui attestent « la satisfaction et l'action de grâce, le détachement du cœur, le travail bien fait, la confiance dans la providence, le respect et la solidarité avec les pauvres. »<sup>41</sup> L'hospitalité et l'accueil radical sont les caractéristiques de cet engagement consacré. Il faut montrer qu'il y a de la place pour tous autour de la table, quels que soient leur culture, leur ethnicité, leur âge ou leur genre, leur religion ou leurs convictions politiques, parce que tous sont les bienvenus.

Aujourd'hui, de nombreux religieux proviennent de contextes et cultures où des millions de personnes sont aux prises avec la pauvreté absolue. Il arrive que des familles vivent dans l'indigence alors que leurs fils et leurs filles qui ont fait vœu de pauvreté ont tout ce qui leur faut. Ces religieux ont accès à des ressources et des opportunités qui ne seraient peut-être pas envisageables dans d'autres circonstances. Être membre d'une communauté religieuse peut permettre de bénéficier « d'une formation intellectuelle et professionnelle et d'un style de vie qui sont le fruit d'une préparation pratiquement occidentale. »<sup>42</sup> Les membres de la famille ne comprennent pas toujours que les consacrés n'aient pas un accès indépendant aux biens matériels de la congrégation religieuse. Ils s'attendent à ce que les religieux les soutiennent financièrement ou les aident à trouver des bienfaiteurs. Cependant être religieux n'exempt pas une personne de ses obligations familiales. Il doit être clair que c'est la communauté et non l'individu qui répond à ce qui est escompté culturellement d'un membre de la famille quand survient un décès ou lors d'importantes célébrations familiales.

Les leaders doivent mener une réflexion avec les membres sur cette tension entre la pauvreté comme réalité vécue et comme engagement par vœu. Sandra Schneiders fait remarquer que la vraie différence « entre les personnes vraiment pauvres et celles qui choisissent un style de vie pauvre est précisément que ces dernières le choisissent, et qu'elles peuvent le dé-choisir, si les choses deviennent trop difficiles. »<sup>43</sup> Selon elle, ce n'est que lorsque nos options disparaissent que nous expérimentons vraiment la solidarité avec les pauvres, « non pas la solidarité douteuse des privations choisies mais la vraie solidarité de ceux qui souffrent avec les autres dans un monde que nous ne pouvons pas contrôler et que nous ne pouvons pas changer. »<sup>44</sup> Les responsables doivent aider leurs membres à chercher comment répondre de façon adéquate aux besoins qui les entourent dans des contextes culturels différents, pour rendre crédible la vie du vœu de pauvreté.



**Vœu de célibat :** Le célibat consacré est vu comme un don de Dieu à l'individu et par extension à l'Église et aux personnes auprès desquelles le religieux vit et exerce son ministère. Par le vœu de célibat, une personne s'engage pour la vie, signifiant une relation personnelle avec Dieu et une disponibilité à promouvoir le Royaume de Dieu. Sacrifier la possibilité de se marier n'est pas chose facile, mais cela libère les religieux qui peuvent ainsi se donner pleinement à des apostolats qui transforment la société. Cependant, dans certains contextes culturels, bien que le célibat existe depuis des siècles cette consécration était à la divinité, au souverain ou aux esprits. La vie est vue comme un don de Dieu et une garantie de la continuité du groupe, par conséquent « la personne qui refusait délibérément de la transmettre ou qui s'en révélait incapable était considérée maillon inutile dans la chaîne de l'évolution. »<sup>45</sup> Toute culture a sa propre compréhension de la fécondité et de la fertilité, et pour certaines personnes l'engagement d'un fils ou d'une fille dans la prêtrise ou dans la vie religieuse peut poser de grosses difficultés. D'une

part il y a la question de la continuité de la famille ou de la tribu et d'autre part l'obligation future qu'ont les enfants de s'occuper de leurs parents et des membres de leur famille dans leur vieillesse. Bien que ces obligations se soient quelque peu affaiblies au contact des valeurs occidentales, ce sont des responsabilités culturelles profondément inscrites chez les jeunes gens et jeunes femmes qui entrent dans la vie religieuse. Toute étude du vœu de chasteté doit aborder les questions de la vie, de la fécondité et de la fertilité ainsi que des obligations familiales, et comment celles-ci doivent être réinterprétées dans la vie religieuse contemporaine.

L'essence du vœu de chasteté requiert une ouverture à « des relations interpersonnelles et communautaires d'une affectivité qui a été radicalement guérie, purifiée et libérée. »<sup>46</sup> La prière personnelle et communautaire aide à développer la capacité à créer des relations même lorsque l'on n'a pas d'affinités immédiates.<sup>47</sup> Le célibat pour l'Évangile

**Il est essentiel de comprendre les dynamiques du pouvoir et les dynamiques complexes de la communication interculturelle pour l'épanouissement des relations dans une communauté religieuse multiculturelle.**

implique de développer des relations inclusives et diversifiées. C'est un engagement à vivre une vie d'amour ouvert et inclusif pour l'humanité. Cela ne vient pas naturellement, et c'est un défi surtout dans les parties du monde où les différences culturelles causent division et hostilité. Encourager des relations mutuellement enrichissantes au-delà de nos différences est une expression prophétique contre-culturelle du Royaume de Dieu. La plupart des personnes ayant grandi au sein d'un groupe déterminé « ont assimilé ses règles et ses exigences... et sont devenues relativement ethnocentriques. »<sup>48</sup> La capacité d'une personne à inclure les autres dépend de sa capacité à discuter avec honnêteté autour de sujets difficiles comme l'ethnocentrisme, le racisme, la discrimination, les préjugés et les stéréotypes et toutes les barrières qui nous empêchent de nous mettre à la place de l'autre. De plus, une communauté de religieux dont les membres ont fait vœu de célibat doit avoir la souplesse « d'élargir ses frontières pour prendre en considération l'expérience et le contexte d'un autre groupe. »<sup>49</sup> Cela signifie sortir de notre zone de

sécurité et élargir nos frontières. L'inclusion est compliquée, elle a différents niveaux, elle prend du temps... elle implique beaucoup de réflexion et d'écoute des autres.<sup>50</sup> Jésus était attentif à l'inclusion des faibles, des exclus et des marginaux. Il demandait continuellement à ses disciples d'être unis au Dieu de compassion dont la miséricorde et l'amour bienveillant créait un espace pour chacun et pour tous. C'est un aspect essentiel du vœu de chasteté.

**Le vœu d'obéissance :** Notre compréhension de l'obéissance a changé radicalement depuis Vatican II. Avant le Concile, les congrégations étaient structurées hiérarchiquement et certains membres y « étaient vus comme intrinsèquement, personnellement et relativement supérieurs aux autres. »<sup>51</sup> Il est cependant important de noter que « ce qui fonctionnait dans un contexte relationnel de type pyramidal et autoritaire n'est plus ni désirable ni vivable dans la sensibilité de communion de notre manière de nous sentir et de nous vouloir Église. »<sup>52</sup> Le modèle participatif qui a émergé depuis lors reconnaît l'égalité fondamentale de tous et « un sens croissant du caractère inaliénable de la responsabilité personnelle. »<sup>53</sup> Maintenant, quand des personnes sont nommés à des rôles spécifiques de gouvernement dans les communautés religieuses, cette position est comprise comme étant « provisoire, temporaire, limitée dans son domaine, fonctionnelle, et surtout « séculière » dans le sens de non-sacralisée ». <sup>54</sup>

Ce changement de modèle met l'accent sur la collégialité dans la recherche de la volonté de Dieu dans et à travers le discernement personnel et communautaire. Le vœu d'obéissance est maintenant compris comme « un engagement à la liberté et non à la subjection ou à la servitude. »<sup>55</sup> Faire vœu d'obéissance engage la personne à « une quête personnelle de sainteté et de liberté dans un contexte communautaire. »<sup>56</sup> Cela requiert de chaque membre qu'il ou elle partage ouvertement les convictions et les intuitions provenant de son discernement. Cependant, il est important de reconnaître que dans certaines cultures et contextes l'exercice d'autorité révèle encore « la tendance à une concentration verticale dans l'exercice d'autorité, que ce soit au niveau local ou dans les sphères plus hautes. »<sup>57</sup>

Quand les leaders commencent à impliquer les membres dans le discernement, ils doivent garder à l'esprit la manière dont fonctionnent les relations et la participation dans les différentes cultures : ceci aura une influence sur leur façon de gouverner et sur la possible participation des membres aux processus de discernement. Geert Hofstede a montré comment certaines cultures font preuve de « forte distance hiérarchique » avec une structure nettement autoritaire et hiérarchique. Selon cette conception, le pouvoir et l'influence sont concentrés dans les mains de quelques-uns et sont hautement centralisés. Les membres apprécient la distance qui sépare ceux qui sont gouvernés de ceux qui ont le pouvoir et l'influence. On accorde du respect à la personne au statut supérieur ; « il existe un schéma de dépendance vis-à-vis des seniors qui pénètre tous les contacts humains, et la programmation mentale des individus comporte un fort besoin de cette dépendance. »<sup>58</sup>

On donne une grande valeur à l'obéissance aux supérieurs. Les membres de cultures à « forte distance hiérarchique » peuvent montrer tellement de respect pour les personnes en autorité qu'elles trouveront difficile de proposer des opinions alternatives. De plus, les situations où l'on perd la face ou les sentiments de honte peuvent empêcher la communication et le développement d'une relation.

Dans d'autres cultures, les gens sentent qu'ils sont relativement égaux et qu'ils ont les mêmes droits ; ils ne sont pas à l'aise avec une distribution inégale du pouvoir. S'ils deviennent membres de congrégations avec une structure à « forte distance hiérarchique », il est probable qu'on les considérera polémiques quand ils proposeront des suggestions différentes de celles de l'autorité. Dans les cultures montrant une « faible distance hiérarchique » les membres estiment que la fonction du gouvernement est de permettre la participation d'autant de personnes que possible, afin de parvenir à un consensus ou d'atteindre un compromis. Les membres se sentent libres d'offrir des suggestions et d'exprimer publiquement leur opposition lorsque des plans et des projets sont à l'étude. Il est essentiel de savoir comment la « distance au pouvoir » modèle les schémas de participation si les leaders et les membres veulent mettre en place des processus où chaque personne participe pleinement, sans jugement.

À propos du discernement, le Pape François a souligné qu'il « est un choix de courage » et que « éduquer au discernement signifie s'exposer, sortir du monde de ses propres convictions et préjugés pour s'ouvrir et comprendre comment Dieu nous parle aujourd'hui, dans ce monde, à cette époque, à ce moment. »<sup>59</sup> Discerner ensemble signifie comprendre comment la culture affecte la vraie dynamique de la communication, pour éviter les incompréhensions. Les interculturalistes ont montré comment les membres des contextes culturels hauts et bas communiquent de façons différentes. Selon Edmund Hall<sup>60</sup>, on est en présence d'une communication ou d'un message de culture de haut contexte « là où la plus grande partie de l'information se trouve dans le contexte soit physique soit interne à la personne, tandis que très peu réside dans les parties codées du message, explicitement transmises. »<sup>61</sup> Une personne de culture haut contexte pourra sembler silencieuse et taciturne lorsqu'elle veut communiquer sa pensée à un autre. Mais si elle ne s'explique pas en grand détail, c'est parce qu'elle attend de son interlocuteur qu'il interprète ce qu'elle communique.

Une communication de bas contexte est exactement le contraire. L'information réside dans le code explicite, et les messages verbaux sont « élaborés, hautement spécifiques, détaillés et redondants. »<sup>62</sup> En outre, dans certaines cultures, si les opinions proposées sont ignorées ou banalisées, on perd la face et on se sent humilié. Si les responsables ne comprennent pas la dynamique complexe de la communication interculturelle, le discernement communautaire devient difficile. Nous devons reconnaître que tous ont un rôle à jouer dans le discernement de la vérité collective. Un groupe qui discerne permet à la vérité de naître « des entrailles de l'ensemble »<sup>63</sup> en reconnaissant que tous doivent aider à déterminer cette vérité.

### Richesses ou obstacles

Dans toute analyse de l'interaction entre l'interculturalité, le gouvernement et les vœux, il faut discerner où advient l'épanouissement humain (les richesses que cela implique) et où se trouvent les domaines problématiques (les obstacles rencontrés). Il est de plus en plus clair que le leadership détient la clé de la croissance personnelle et communautaire qui est possible quand les vœux sont examinés à la lumière de la culture. Cependant, le leader doit tout d'abord entreprendre un parcours personnel, qui impliquera étude et réflexion d'un point de vue interculturel et théologique. Si l'on évite cette recherche personnelle, il est probable que le leadership continuera à présenter une compréhension de la vie consacrée marquée par une perspective culturelle ethnocentrique dominante.

La signification des vœux semblera gelée avec le temps et se révèlera inadaptée dans les nouveaux contextes culturels. La signification plus profonde de valeurs culturelles précieuses comme l'hospitalité sans limites, les responsabilités filiales et communautaires, la réciprocité et la solidarité pratique doivent être continuellement contextualisée et intégrée dans la vie consacrée. La riche signification de la vie consacrée est ainsi continuellement réarticulée dans de nouvelles réalités. Examiner les vœux à la lumière de la culture offre de nouvelles invitations à la conversion personnelle et communautaire. Cela crée un échange mutuellement enrichissant pour les membres des congrégations et aiguise l'impact prophétique de la vie personnelle et communautaire en relation au contexte local et mondial. Sans cette réflexion continue et sans cette réinterprétation, la vie religieuse pourrait courir le danger de perdre son dynamisme, son sens et sa signification, dans une continue imposition de pratiques et de compréhensions historiques qui sont un fardeau pour les nouveaux membres.

Le leadership a un rôle important à jouer pour favoriser le développement de communautés interculturelles prophétiques. Une compréhension plus profonde de la complexité de la culture peut aider les membres à réinterpréter la signification de la vie consacrée d'un point de vue interculturel. Différentes études indiquent que de nos jours la conscience culturelle est la plupart du temps le résultat de tâtonnements et non d'une étude sérieuse de la culture. Ces études font aussi remarquer que les connaissances inappropriées glanées sur cette base d'essais et d'erreurs ont souvent des résultats négatifs conduisant à des incompréhensions et des conflits. Les responsables doivent s'assurer que l'éducation à la vie et à l'apostolat interculturels fasse partie intégrante de la formation initiale et permanente. Avec cette conscience les membres peuvent ensuite discuter sérieusement des sujets importants. On arrive ainsi à une meilleure compréhension interpersonnelle, à des relations mutuellement enrichissantes, et en fin de compte à un discernement communautaire plus riche. Là où ces processus sont absents les membres continueront à être en relation de façon ethnocentrique, sans se rendre compte ni de leurs erreurs, ni des blessures qu'ils causent, ni des occasions perdues de grandir.

Enfin, les responsables doivent comprendre comment les différences culturelles affectent la manière dont les membres conçoivent les relations avec les figures d'autorité. Là où existe cette compréhension, les leaders adaptent leur approche quand ils communiquent avec les individus et les groupes et quand ils développent des processus encourageant une participation maximale des membres de différentes cultures. Il est essentiel de comprendre les dynamiques du pouvoir et les dynamiques complexes de la communication interculturelle pour l'épanouissement des relations dans une communauté religieuse multiculturelle. Les membres ayant une connaissance et une vision culturelles adéquates sont capables de construire des ponts de réciprocité qui sont des témoignages prophétiques dans des sociétés marquées par la division. Lorsque les membres des congrégations religieuses s'ouvrent et s'écoulent mutuellement ils se rendent compte que « tous sont convoqués à la même table où Dieu nous nourrit non seulement avec la nourriture et les spiritueux auxquels nous sommes habitués mais aussi avec la nourriture et les spiritueux complètement nouveaux de la plus récente révélation de Dieu. »<sup>64</sup> Dans un entretien avec un journaliste en 2007, le pape François faisait remarquer que « la fidélité est toujours un changement, un épanouissement, une croissance. »

Effectuer des changements au sein d'une organisation exige une transformation culturelle. Ce changement culturel doit tout d'abord être verbalisé par le leadership, puis mis en œuvre. La nature toujours plus multiculturelle de la vie religieuse exige un changement dans la pensée et la compréhension à tous les niveaux. Un gouvernement éclairé motivera tous les membres à « suivre les lumières du groupe pour se diriger vers la nouveauté du lendemain, plutôt que de rester tournés vers le passé. »<sup>65</sup>

- 1 Alvin Toffler, *The Third Wave* (New York: Bantam Books, 1981), 10.
- 2 Yasmen Serham and Timothy McLoughlin, "The Other Problematic Outbreak: As the Coronavirus spreads across the globe so does racism," *The Atlantic*, March 13, 2020.
- 3 Ibid.
- 4 Ibid.
- 5 Isabel Wilkerson, "America's Enduring Caste System," *New York Times*, June 1, 2020.
- 6 Sr. Jayne Helmlinger CSJ, "Vulnerability, Borders and the Long Notes of Religious Life," Online LCWR Presidential Address, August 12, 2020.
- 7 À vin nouveau autres neuves, Depuis le Concile Vatican II la vie consacrée et les défis encore ouverts, Libreria Editrice Vaticana, 2017, #7.
- 8 Marie Chin RSM, "Towards a New Understanding of Cultural Encounter in Our Communities," *Horizon*, Winter 2003, 16.
- 9 Mary Pellegrino CSJ, "Opening Space for an Emerging Narrative of Communion," Presidential Address, LCWR, August 10, 2017.
- 10 À vin nouveau autres neuves, #13
- 11 Ibid.
- 12 Ibid.
- 13 Ibid.
- 14 Sr. Antoinette Gutzler MM, Commentaire lors de la Réunion de Constellation par US\_C3 de l'UISG, 14 août 2020.
- 15 Patricia Murray ibvm, *Becoming a Multicultural International Institute*, MA Thesis (Chicago: Catholic Theological Union, 2005).
- 16 À vin nouveau autres neuves, #8
- 17 Anthony J. Gittins, *Living Mission Interculturally: Faith, Culture and the Renewal of Praxis* (Collegeville, MN: The Liturgical Press, 2015), 10.
- 18 David Rooke and William R. Torbert, "Seven Transformations of Leadership," *Harvard Business Review*. [www.hbr.org](http://www.hbr.org).
- 19 K. Muff et al. *Management Education for the World* (Cheltenham: Edward Elgar, 2013), 32.
- 20 Joseph M. Lozano Soler, "Leadership, The Being Component: Can the Spiritual Exercises of St. Ignatius Contribute to the Debate on Business Education," *Journal of Business Ethics*, Vol.145, No. 4, 11/2017, 795-809.
- 21 Chris Lowney, *Pope Francis: Why He Leads The Way He Leads* (Chicago: Loyola Press, 2013), 9.

- 22 Ibid., 9.
- 23 Ingmar Torbjörn, "Cultural Barriers as a Social Construct: An Empirical Validation" in Young Yun Kim and William Gudykunst ed., *Cross Cultural Adaptation: Current Approaches* (Newbury Park, California: Sage Publications, 1988), 48.
- 24 La culture externe est la partie consciente de la culture. c'est la partie que nous voyons, que nous goûtons et que nous entendons. Elle consiste en des croyances et des valeurs reconnues On l'apprend explicitement et on la modifie facilement. Mais elle ne constitue qu'une petite partie de la culture. la plus grande partie est la partie interne, faite de convictions inconscientes, de schémas de pensée et de mythes qui influencent tout ce que nous faisons et voyons. On l'apprend implicitement et il est très difficile de la changer. (Eric Law)
- 25 Mary Jane Collier & Milt Thomas, "Cultural Identity: An Interpretive Perspective" in *Theories in Intercultural Communication*, ed., Young Yun Kim and William B. Gudykunst (Newbury Park, Beverly Hills, Ca: Sage Publications, 1988), 112.
- 26 Roger Schroeder, "Interculturality and Prophetic Dialogue," *Verbum SVD*, 54, no. 1, (2013); 8-21.
- 27 Gittins, *Living Mission Interculturally*, 9.
- 28 Robert Kisala SVD, "Formation for Intercultural Life and Mission," *Verbum SVD*, 50 No.3 (2009), 335.
- 29 Aylward Shorter, *Celibacy and African Culture* (Nairobi: Paulines Publications Africa, 1998), 13.
- 30 Luc 9, 62
- 31 Matthieu 10,37
- 32 Sandra M. Schneiders IHM, "A Contemporary Theology of Religious Life," *Journeying Resources*, 14-27. Washington, DC: Leadership Conference of Women Religious, 1977, 14.
- 33 Jean-Paul II, *Exhortation apostolique post-synodale Vita Consecrata*, (25 mars 1996), 37.
- 34 À vin nouveau autres neuves, #9
- 35 Schneiders, "A Contemporary Theology of Religious Life," 19.
- 36 Sandra M. Schneiders IHM, "A Vow of Poverty," *C21 Resources* (Fall, 2014), 18.
- 37 Ibid.
- 38 Rev. Prof. Guilllaume Kipoy-Pombo, "The Inculcation of Consecrated Life Today in Sub-Saharan Africa," *The Catholic Voyage: African Journal of Consecrated Life*, vol. 16, 2019, 24.
- 39 Schneiders IHM, "A Contemporary Theology of Religious Life," 19.
- 40 Ibid.
- 41 Kipoy-Pombo, "The Inculcation of Consecrated Life Today in Sub-Saharan Africa," 24.
- 42 Ibid.
- 43 Schneiders IHM, "A Vow of Poverty," 19.
- 44 Ibid, 19.
- 45 Kipoy-Pombo, "The Inculcation of Religious Life Today in Sub-Saharan Africa," 27.
- 46 Schneiders, "A Contemporary Theology of the Vows," 21.
- 47 Edward Kinerk SJ, "The Vows," *The Way*. Campion Hall Brewer St. Oxford, 66.
- 48 Anthony J. Gittins, *Gifts and Strangers: Meeting the Challenge of Inculcation*(New York: Paulist Press, 1989), 33.
- 49 Eric H.F. Law, *Inclusion: Making Room for Grace* (St. Louis, Missouri: Chalice Press, 2000), 26.
- 50 Ibid.
- 51 Sandra M. Schneiders, "A Contemporary Theology of the Vows", 22.
- 52 À vin nouveau autres neuves, #24
- 53 Schneiders, "A Contemporary Theology of the Vows," 23.
- 54 Ibid. 22.
- 55 Ibid. 23.
- 56 Ibid. 24.
- 57 À vin nouveau autres neuves, #19
- 58 Geert Hofstede et al, *Cultures and Organizations: Software of the Mind*,(New York: McGraw Hill, 2010), 32.
- 59 Pape François, *Rencontre avec les Séminaristes*, Vatican News, 16 mars 2018.
- 60 Edward T. Hall, *Beyond Culture* (New York: Anchor Press, 1977).
- 61 Hall, *Beyond Culture*, 91.
- 62 Fred E. Jandt, *Intercultural Communication: An Introduction*, 3<sup>rd</sup> Edition(Sage Publications Inc.: Thousand Oaks, 2001), 220.
- 63 Ibid.
- 64 Gerdenio Manuel SJ, "Little Brown Brother," *Studies in the Spirituality of Jesuits*, November 2001, 33/5, 27.
- 65 Joan Chittister OSB, "LCWR Outstanding Leadership Award Acceptance Remarks," August 4, 2007, Kansas City, MO.

# LES DÉFIS QUE PEUT PRÉSENTER L'INTERCULTURALITÉ POUR LA SOCIÉTÉ ET LA VIE RELIGIEUSE AFRICAINES

Sr. Jane Wakahiu, LSOSF

*Sœur Jane Wakahiu LSOSF est membre de l'institut des Petites Sœurs de Saint François, au Kenya. Elle est Directrice Exécutive de l'African Sisters Education Collaborative (ASEC), une organisation à but non lucratif pour l'éducation des religieuses en Afrique. Elle avait auparavant obtenu un Doctorat à la Marywood University, où elle a aussi enseigné en premier et deuxième cycle. Jane a une vaste expérience dans l'enseignement et l'administration : elle a dirigé un lycée au Kenya et plusieurs organisations féminines.*

*Cette conférence a été donnée le 25 janvier 2022 lors d'un Atelier de l'UISG sur l'interculturalité.*



## Contexte culturel et interculturel

Je sais bien que l'Afrique n'est pas une monoculture, ni un continent homogène. De fait, chaque pays consiste en un éventail de pratiques culturelles, langues, couleurs de peau, et systèmes de croyances variés. Pour illustrer cette diversité, pensez à la population et à l'ethnicité dans votre pays. Pour le Nigéria, par exemple, on estime la population à 214 millions d'habitants<sup>1</sup> avec plus de 250 groupes ethniques. L'Égypte quant à elle compte 105 millions d'habitants<sup>2</sup> et plus de 80 groupes ethniques. Une riche diversité culturelle et linguistique est également présente au sein des institutions, congrégations et communautés religieuses de chaque pays. Dans ces communautés chaque individu est unique et apporte des expériences culturelles, des valeurs, et des talents qui aident à créer un ensemble de belles perspectives et interdépendances. Cette diversité peut aussi être source de défis, de conflits et de stéréotypes. *Je vous invite à prendre quelques instants de réflexion pour identifier les types de diversité que vous voyez dans votre communauté – ethnie, milieu racial, âge et handicap. Quels difficultés avez-vous rencontrées dans vos interactions avec des personnes et des cultures différentes ?*

## Reconnaitre mes limites culturelles personnelles

J'aborde ce dialogue en étant bien consciente de mon contexte, de mes expériences, de mes limites. Je suis née et j'ai grandi au Kenya, où j'ai suivi tout mon cursus scolaire. J'ai rencontré un vaste éventail de personnes, d'étudiants et de professeurs à l'école, à l'église, et dans les communautés locales où j'ai vécu. Ces interactions ont façonné mes perceptions – ma manière d'interpréter les réalités de ma vie. En regardant en arrière, je

reconnais des connotations manifestes mais inconscientes dans ma pensée par rapport aux communautés ethniques ou tribales. Je me souviens que certaines tribus étaient étiquetées comme étant faibles – c'était un stéréotype sans fondement – et que certains groupes étaient jugés bruyants, paresseux, ou incapables de contrôler leur colère. D'autres tribus portaient des étiquettes positives: elles avaient la réputation d'être travailleuses, douées pour les affaires, et riches – leurs membres étaient plus susceptibles d'être universitaires et avocats. Ces étiquettes différenciaient et identifiaient « l'altérité » de certains groupes particuliers. Des étiquettes comme celles-ci peuvent aussi être présentes dans nos communautés religieuses – par exemple, quand des personnes sont attentives à présenter leur origine (Est, Ouest, Nord, Sud), elles veulent s'assurer qu'elles sortent du lot, qu'elles ont des alliés et qu'on ne se trompe pas sur leur milieu d'origine. Injustement, ces étiquettes peuvent déterminer « l'endogroupe » et « l'exogroupe » – par exemple, qui pourrait être éligible pour une offre d'emploi ou une promotion.

Au long de ma vie, j'ai eu l'occasion de vivre et de travailler dans divers endroits avec de nombreuses personnes d'ethnicités, d'origines nationales, d'âges, de groupes raciaux différents. J'ai vécu plus de 20 ans dans deux communautés internationales, avec des Sœurs de Croatie, des États-Unis, de Corée, d'Inde, d'Indonésie, de Pologne et du Kenya. J'ai aussi voyagé en long et en large et vécu dans de nombreuses communautés en Afrique, en Europe, en Amérique Latine, et aux États-Unis. Bien que ces expériences m'aient enrichie, je ne peux pas affirmer être experte en interculturalité. Cependant, mes voyages et mes conditions de vie m'ont aidée à me rapporter aux autres de façon unique, et à grandir dans ma compréhension interculturelle. Au fur et à mesure de mon cheminement, j'ai développé quelques réflexions sur l'engagement harmonieux et j'ai cherché des manières de bien travailler avec des personnes et des groupes de cultures différentes. En réalité, je suis encore un chantier en cours, et je pense que vous aussi.

### **Définissons les termes**

Je voudrais d'abord définir des termes que l'on utilise souvent indifféremment mais qui n'ont pas la même signification : multiculturel, international, et interculturel.

Ces termes sont liés entre eux mais distincts, et je les utiliserai constamment dans cette présentation. « *La vie interculturelle* » n'est pas synonyme de communautés internationales ou multiculturelles. *International* s'entend de personnes de différentes nationalités vivant ensemble. Et *multiculturel* signifie que les personnes qui vivent ensemble se différencient non par leur origine nationale, mais par leur culture/contexte culturels.

Les simples mots *international* et *multiculturel* ne suffisent pas à expliquer la qualité intentionnelle des relations et des engagements qui sont encouragés dans ces communautés – ces mots ne définissent que le contexte. La « *vie interculturelle* », cependant, ajoute la nuance d'un travail intérieur intentionnel de l'esprit pour transformer les vies des membres et les porter à la reconnaissance, l'appréciation, et la vie en harmonie les uns avec les autres.

### **Jésus nous enseigne la culture et l'interculturalité**

À travers les rencontres culturelles nous sommes invités à apprendre des autres, en étant attentifs à nos propres préjugés implicites. C'est une occasion qui nous est donnée de refuser d'interpréter les événements – et les expériences et réalités des autres personnes – à la lumière de notre propre culture et de notre propre expérience. Geert Hofstede, spécialiste renommé de la culture dans les organisations, explique que « la culture est notre programmation mentale ». C'est à travers la culture que nous interprétons les expériences des autres : nous les regardons à travers nos propres lunettes culturelles – et souvent nous leur collons une étiquette et nous les plaçons dans les boîtes que nous avons créées dans nos esprits. Nous nous fermons ainsi à la possibilité de construire

des relations et d'arriver à connaître les gens en tant qu'individus. C'est quelque chose qui advient malheureusement trop souvent dans nos communautés et sur nos lieux de travail, et qui se trouve davantage accentué à travers les discussions locales, nationales, régionales et mondiales.

Nous avons beaucoup à apprendre de l'épisode rapporté en Marc 2, 1-12, concernant le retour de Jésus à Capharnaüm et la guérison du paralytique. Ce passage de l'Écriture relate que les foules se réunissaient nombreuses pour écouter Jésus, qu'un paralytique fut amené et descendu par le toit, et qu'on demanda à Jésus de le guérir. Écoutez le dialogue et déterminez s'il y a des conversations de ce type dans votre institut :

Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé : « Mon enfant, tes péchés sont pardonnés. » Or, il y avait quelques scribes, assis là, qui raisonnaient en eux-mêmes : « Pourquoi celui-là parle-t-il ainsi ? Il blasphème. Qui donc peut pardonner les péchés, sinon Dieu seul ? » Percevant aussitôt dans son esprit les raisonnements qu'ils se faisaient, Jésus leur dit : « Pourquoi tenez-vous de tels raisonnements ? Qu'est-ce qui est le plus facile ? Dire à ce paralysé : "Tes péchés sont pardonnés", ou bien lui dire : "Lève-toi, prends ton brancard et marche" ? (Mc 2, 5-9)

Même dans l'acte de compassion de Jésus – il a donné au paralytique une vie nouvelle – les docteurs de la loi ont trouvé quelque chose de répréhensible. Ils étaient plus intéressés par la pratique culturelle que par la vraie bienveillance. Et bien qu'il se trouvât là de nombreuses personnes, elles ne constituaient pas une communauté interculturelle homogène. Leur forme d'esprit se concentrat plutôt sur leurs différences. *Quelles sont les barrières que nous rencontrons quand nous regardons dans nos communautés les personnes différentes ?* Pensez aux allusions se rapportant à l'âge, notamment quand les jeunes s'entendent dire que les nouvelles générations ont très peu de formation ou n'ont aucune expérience.

Notre témoignage prophétique de religieuses nous invite à reconnaître et accueillir les différences les unes des autres à travers l'action ; il arrive cependant que nous ne parvenions pas à incarner le réel esprit de l'interculturalité. L'interculturalité implique des interactions équitables entre cultures différentes, de telle manière que ces interactions engendrent des expressions culturelles partagées à travers le dialogue et le respect mutuel.<sup>3</sup> Ces interactions et ces rencontres suscitent le développement d'un processus dynamique et la construction commune d'une nouvelle culture. Ceci se produit à travers la négociation de la signification, des attitudes et des perspectives. Ces échanges permettent aux membres de trouver et de construire des points de rencontre et d'exprimer leurs identités sans peurs ni jugements. Il en résulte des relations saines et vivifiantes – et non l'assimilation de certaines cultures par la culture dominante.

Comme religieuses nous sommes naturellement bien placées pour grandir dans l'interculturalité grâce aux vertus de foi, d'humilité et de charité ainsi que pour ouvrir nos coeurs à une compréhension plus profonde des rencontres différentes. Avec une réelle prise de conscience et reconnaissance de la dignité de chaque individu, nous pouvons susciter par nos actions un sentiment de réciprocité – encourager les membres de nos communautés à donner et recevoir les unes des autres – et construire des relations positives. Notre ouverture, née de notre profond respect pour la dignité de chaque personne, nous conduit à faire confiance à « l'autre ». Avec cette confiance, la transformation interculturelle commence à prendre racine dans une communauté multiculturelle ou internationale – et aide à établir des relations merveilleuses et vivifiantes.

Nous voyons cela clairement dans l'Écriture. Quand Jésus rencontre la Samaritaine, il entre en dialogue avec elle et l'invite à se tourner vers lui : « Donne-moi à boire. » La réponse de la Samaritaine illustre son préjugé contre la différence culturelle ; elle est vivement consciente de « l'altérité» de Jésus.

La raison de sa réponse est expliquée en Jean 4, 9-10

La Samaritaine lui dit : « Comment ! Toi, un Juif, tu me demandes à boire, à moi, une Samaritaine ? » – En effet, les Juifs ne fréquentent pas les Samaritains. Jésus lui répondit : « Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : "Donne-moi à boire", c'est toi qui lui aurais demandé, et il t'aurait donné de l'eau vive. »

Dans cette rencontre, Jésus fait preuve d'humilité en effectuant le premier pas pour inviter la Samaritaine à lui donner de l'eau. Par ce geste, il cultive la communication interculturelle. Notez que le courage intérieur est essentiel pour faire le premier pas vers la rupture de la barrière. Le « non » de la femme ne satisfait pas Jésus, parce que la transformation advient à travers l'identification et le dépassement des connotations culturelles sous-jacentes. Jésus jette un pont au-dessus de la barrière culturelle que l'on entretenait dans la région et qui séparait les Juifs des Samaritains. De plus, Jésus explique à la femme ce que Dieu veut lui offrir : l'eau vivifiante qui abolit toutes les barrières et toutes les différences.



Pour transformer nos communautés multiculturelles ou internationales en véritable « vécu interculturel », nous devons nommer les divergences que nous voyons, notamment les difficultés, les stéréotypes, les conflits, le pouvoir, et autres barrières qui nous empêchent de construire des ponts pour des relations significatives dans nos rencontres. En fin de compte, à travers la communication interculturelle, la Samaritaine ne se sent pas menacée par l'invitation de Jésus. En conséquence, elle entre en dialogue, cette conversation la conduit à se convertir, une relation fraternelle grandit, et elle devient véritable disciple de Jésus.

*Quelles pratiques culturelles nous séparent les unes des autres dans nos communautés ? Quels stéréotypes sont-ils perpétrés dans vos communautés ? Quels pas faisons-nous pour aplanir les obstacles à la conscience et à la pratique interculturelles dans nos communautés ?*

Le célèbre spécialiste Anthony Gittins explique que la vie interculturelle est un processus de conversion qui se fonde sur la foi et qui dure toute la vie. Selon lui, « la vie interculturelle dépend de l'implication des membres et de leur soutien mutuel afin que les individus

adoptent et génèrent un engagement positif, une ouverture à l'apprentissage, une capacité d'écoute, et un désir de changer. »<sup>4</sup> Ce processus est le travail de l'Esprit : sous l'effet de son action en eux et autour d'eux, les membres de la communauté cherchent à s'ouvrir et à devenir vulnérables, à écouter, et à entreprendre une transformation personnelle et communautaire.

Passons maintenant à certains défis qui entravent la vie interculturelle.

### Les défis de l'interculturalité en Afrique

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, l'Afrique est riche en cultures et en pratiques. La culture se développe à travers l'interaction humaine et elle est créée et entretenue à travers la communication humaine.<sup>5</sup> Je définis la culture comme un système organisé de création de sens qui établit le contexte de tout ce que les gens ont et font comme membres de la société. Traditionnellement, la culture des groupes ethniques/tribaux étaient centrée autour de la famille, elle s'exprimait dans l'art, la musique, et la littérature orale. Des philosophes africains comme John Mbiti expliquent que les Africains voyaient la vie comme un grand tout, et que la religion était présente dans tous les aspects de la vie. Quelle que soit l'influence du modernisme en Afrique, la religion joue aujourd'hui un rôle clé dans la vie politique et socio-économique des habitants.<sup>6</sup> De plus, des proverbes africains comme « il faut tout un village pour élever un enfant » mettent en lumière la richesse de la culture africaine, ses aspects communautaires, et la valeur des enfants et de la famille. Les travaux de l'Archevêque Desmond Tutu soulignent les relations significatives qui existent dans les communautés africaines, pour lesquelles il utilise un terme commun à de nombreux pays africains : *Ubuntu*. Tutu définit l'ubuntu comme la conviction qu' « une personne est une personne à travers d'autres personnes, c'est-à-dire que mon humanité est rejointe, liée, intimement, avec la tienne. Et quand je te déshumanise, inévitablement je me déshumanise moi-même. »<sup>7</sup> L'ubuntu illustre le véritable humanisme et ce qu'est vraiment la relation, et fournit ainsi un fondement essentiel à l'interculturalité.

Cependant, malgré cet avantage, les difficultés abondent. J'aimerais parler de neuf des plus importants défis qui prévalent dans nos sociétés et nos communautés.

**Premièrement, le défi de la domination tribale.** Si les Africains incarnent l'ubuntu, pourquoi certains membres de la communauté sont-ils qualifiés d'exogroupe ? Il est intéressant de remarquer que les grands groupes ethniques/tribaux assument l'autorité dans le leadership et le pouvoir en politique, dans les églises, les organisations et les

congrégations. La culture dominante englobe et minimise les pratiques des groupes ethniques minoritaires. Le résultat de cette domination est la détresse, l'aliénation, et le ressentiment. Bien que ceci soit généralement perçu comme opportun dans la sphère sociale ou politique, c'est également fréquent dans les institut religieux. Par exemple, dans les chapitres des instituts, la représentation des groupes minoritaires tend à être minime ou inexistante, et le lobbying en faveur du leadership est presque toujours orienté en fonction des origines ethniques ou géographiques.

Élire continuellement des responsables du même groupe ethnique qui présentent leur programme spécifique pour l'ensemble de la congrégation peut impacter négativement la congrégation. De plus, certains responsables refusent de quitter leur poste à la fin de leur mandat – tout comme les leaders politiques qui se considèrent irremplaçables bien qu'ils aient des constitutions et des processus de transition en vigueur. Nous sommes invités à nous doter d'un type différent de leadership. Je tire la définition de leadership de Robert K. Greenleaf, qui a étudié un grand nombre de congrégations, séminaires, et systèmes de leadership ecclésial. Il créa le terme « servant leadership » – un type de leadership qui nait du désir d'un individu de servir les autres, de veiller à leur bien, et de

répondre à leurs différents besoins.<sup>8</sup> Le servant *leadership* part du sentiment naturel qu'a un individu de vouloir servir ; et ensuite d'un choix conscient d'aspirer à diriger. *Est-ce là le type de leadership que nous voyons dans nos communautés ? Qu'est-ce qui motive les leaders de nos communautés ? Avez-vous été témoin de problèmes avec des leaders d'instituts qui veulent rester en charge indéfiniment, ou qui croient que le leadership doit rester dans leur endogroupe d'appartenance ethnique/tribal ?*

**Deuxièmement, le défi des préjugés intentionnels ou implicites.** Lorsqu'il s'agit de procéder à des nominations ou à des réaffectations dans l'apostolat, les études complémentaires ou les projets lucratifs, les préjugés sont fréquents dans les communautés et dans la société africaine en général – et cela est courant aussi dans les bureaux politiques et les églises. Parfois, c'est comme si le favoritisme et le népotisme étaient acceptables dans les activités. Souvent les nominations sont faites pour satisfaire des lignes ethniques ou des amitiés et non en fonction de la capacité de la personne, de son talent, et du service de la mission de l'Institut ou d'un diocèse. Certaines personnes élues en responsabilité disent par exemple pour décrire leur service : « c'est notre tour de manger, qu'ils attendent leur propre tour. » La vie interculturelle intentionnelle invite les membres à embrasser le vrai discernement dans les élections et le fonctionnement de l'institut. *Quelles alliances ethniques existent dans nos instituts ? Quel processus de nomination adoptez-vous pour les apostolats ou les études complémentaires ? Qui est membre de l'endogroupe et de l'exogroupe dans vos communautés ?*

**Troisièmement, le défi du recrutement.** Certaines sœurs de ma connaissance m'ont expliqué les difficultés qu'elles rencontrent lors du recrutement des femmes souhaitant entrer dans la vie religieuse. Les promotrices vocationnelles et les formatrices peuvent avoir tendance à représenter des cultures ou des groupes ethniques ou tribaux spécifiques. Bien qu'il soit bénéfique pour les instituts de recruter des femmes de groupes ethniques différents, il arrive que des apostolats, des organisations et des maisons de formation soient dominés par certains groupes ethniques. Il peut même y avoir marginalisation intentionnelle de groupes minoritaires dans les efforts de recrutement, pour assurer qu'une grande proportion de membres appartiennent à des lieux, des ethnicités, ou des contextes raciaux préférables aux autres. Et lorsque des femmes de tribus différentes commencent leur période de formation, tout le monde sait qu'elles ne tiendront jamais jusqu'aux vœux. Ce n'est pas parce qu'elles n'ont pas la vocation, mais parce que les préjugés implicites ont la meilleure part. Les jeunes femmes de nationalités ou ethnicités minoritaires qui découvrent la vie religieuse sont traitées comme un exogroupe – et donc trop souvent elles finissent pas partir. *Des processus ont-ils été mis en place pour recruter et représenter la diversité dans la maison de formation ? La représentation est une chose, mais y a-t-il engagement intentionnel au service de la vie interculturelle ? Ou insiste-t-on seulement sur l'assimilation ?*

**Quatrièmement, le défi de l'assimilation :** Pour former les religieuses africaines, les missionnaires de l'Ouest ont appliqué le modèle de l'assimilation, notamment en ce qui concernait les prières, la nourriture, les coutumes de l'Institut, etc. Ce modèle est encore appliqué aujourd'hui dans les instituts religieux : tous les membres assimilent les pratiques de la culture dominante. On demande aux sœurs en formation de modifier leur comportement pour s'adapter aux conventions de la communauté. Quand des personnes de différents contextes ou groupes sociaux entrent dans des communautés perpétuant une culture dominante, elles essaient de se comporter d'une manière spécifique qui sera acceptée par la communauté ethnique ou le lieu géographique dominant. Bien que ceci puisse créer un certain sens de cohésion, cela peut aussi entretenir des stéréotypes, comme celui de croire que certains attributs, caractéristiques et comportements sont typiques des membres d'un groupe spécifique de personnes hors du modèle dominant. Les transformations des conditions sociales et globales invitent maintenant les religieux

à revoir certaines de leurs pratiques à cet égard, vu que les nouveaux membres ont davantage de maturité et d'expérience et doivent être intégrés dans des communautés.

Pour attirer et garder des membres, il est important que les instituts religieux cherchent des stratégies pour accueillir, encourager et soutenir les membres différents – nous assurons ainsi la vitalité de ces communautés et nous développons la solidarité. Ceci est possible si les membres cherchent à faire sentir aux autres qu'ils sont à leur place – à tous les niveaux. Nous devons travailler à construire des relations qui permettent aux autres de trouver la paix tant physiquement que psychologiquement, afin qu'ils sachent qu'ils peuvent être eux-mêmes et parler librement sans représailles.

**Cinquièmement, le défi du pouvoir.** Le pouvoir peut facilement corrompre les personnes, comme on le voit dans le domaine politique. La vie interculturelle nous invite à réfléchir sur la manière dont nous utilisons le pouvoir dans nos instituts ou nos apostolats au service de ceux que nous dirigeons, et comment nous utilisons et partageons les ressources. Le pouvoir est-il employé à permettre aux autres de donner le meilleur d'eux-mêmes, dans ce qu'ils ont d'unique ? Les ressources viennent-elles à développer les capacités, à créer des réseaux entre les membres, et à les soutenir afin qu'ils aient ensemble ce dont ils ont besoin pour parvenir aux objectifs de l'institut et au bien-être de tous ? Ou le pouvoir est-il utilisé comme outil pour intimider les autres ou les traiter injustement ? Avons-nous des préjugés dans nos actions ? Dans notre position de pouvoir, cherchons-nous à responsabiliser les autres pour qu'ils agissent en leur nom propre, qu'ils se sentent maîtres de leur vie et qu'ils avancent dans l'espérance et la confiance en leurs possibilités ?

**Sixièmement, le défi du conflit.** Dans la société humaine, les conflits sont inévitables. Cependant, il est essentiel d'analyser profondément les causes sous-jacentes du conflit et les meilleures stratégies pour le réduire avant qu'il n'éclate. Je pense à d'innombrables conflits en Afrique, au Sud Soudan, au Congo, au Mali, et dans beaucoup d'autres pays et régions. Ces conflits proviennent de questions de pouvoir, de combats pour le gouvernement, de différences culturelles, de l'apathie, et des ressources. Ils sont nourris par l'incapacité à dépasser les différences culturelles et par la résistance à partager le pouvoir.

Les conflits sont utilisés comme moyens pour intimider ceux qui ont des opinions politiques différentes et comme prétextes pour la persécution religieuse. Ils instillent la peur, évincent les pauvres de leurs terres, et appauvissent les communautés. L'étiquetage et la victimisation des groupes ethniques finissent par entretenir des stéréotypes qui encouragent la différence en « altérisant », afin que certains groupes se sentent inférieurs à d'autres. Et bien sûr, ceci résultera dans une peur et une haine qui alimenteront encore plus de conflits.

Le Rwanda, par exemple, est un pays chrétien comptant 80% de chrétiens, dont 45% sont catholiques, et 35% de dénominations protestantes. Pourtant, le Rwanda a implosé dans un génocide en 1994 : les communautés ethniques furent décimées et de nombreux pauvres qui ne comprenaient pas les aspects culturels du conflit perdirent la vie. Si l'Évangile de Christ était réellement proclamé et enraciné dans le cœur des gens, pourquoi le génocide est-il survenu ? En 2017, le Pape François a officiellement demandé pardon pour le rôle de l'Église dans le génocide de 1994, affirmant qu'au Rwanda, les « les péchés et les manquements de l'Église et de ses membres ont malheureusement défiguré le visage de l'Église. »<sup>9</sup>

L'année dernière, un prêtre du Diocèse de Rumbek a été mis en examen pour avoir joué un rôle dans la fusillade du Père Christian Carlassare, évêque-élu de Rumbek.<sup>10</sup> Au Kenya, un prêtre, Guyo Wago, a été incarcéré pendant 27 ans pour avoir tué Mgr Luigi Locati, alors évêque du Diocèse d'Isiolo.<sup>11</sup> Ces trois exemples illustrent des courants sous-jacents

de haine, d'indifférence, de luttes pour le pouvoir, de richesses, et dans chacun des cas le résultat a été que des personnes ont perdu la vie. Comment gérons-nous la colère, la haine, la frustration, l'apathie, et le conflit dans les instituts religieux ?

La vie interculturelle offre une occasion d'introspection ; nous sommes invités à reconnaître que nous sommes, nous aussi, « l'autre » pour les personnes qui sont différentes de nous. Et dans une configuration de vie interculturelle, c'est parfois précisément avec ces personnes que nous vivons, travaillons et prions.

**Septièmement, le défi des personnes âgées.** Il y a quelques années, j'ai visité un pays d'Afrique Centrale. Je logeais dans une maison d'accueil avec de nombreuses sœurs provenant de différents pays d'Afrique et d'Europe. J'ai rencontré une missionnaire européenne qui semblait bouleversée et en souffrance. Je suis allée vers elle et elle m'a raconté une troublante histoire de rejet. Cela faisait 45 ans qu'elle vivait dans ce pays,



elle y avait fondé plusieurs hôpitaux et elle exerçait des fonctions importantes en tant que Directrice d'Hôpital. Elle était effondrée parce qu'elle venait d'être soudainement – et, pour parler franchement, brutalement – délogée de son poste. Après tout, le nouveau gouvernement provincial n'avait plus besoin d'elle – elle était maintenant « vieille » à 70 ans. Elle ne fut pas autorisée à passer la main ni à célébrer les résultats obtenus pendant ces 45 ans. Elle ne se sentait pas prête à quitter l'apostolat actif, et encore moins à retourner chez elle en Europe.

Bien que ce ne soit que le début de l'histoire, de telles actions sont communes dans les instituts et les lieux de travail. La vie interculturelle – qui ne s'applique pas seulement à l'ethnicité mais aussi à l'âge – nous appelle à accompagner par le dialogue les personnes qui vieillissent.

Écoutons ce que nous apprend l'invitation du Prophète Isaïe :

« Venez, et discutons – dit le Seigneur. Si vos péchés sont comme l'écarlate, ils deviendront aussi blancs que neige. S'ils sont rouges comme le vermillon, ils deviendront comme de la laine. »

*Comment traitons-nous nos sœurs âgées après toutes leurs années de service ? Comment traitons-nous les personnes qui se donnent du mal et qui sont en danger d'être rejetées par nos apostolats à cause de leur âge ou d'autres difficultés ? Le dialogue permet de mieux nous comprendre et il aide à définir des approches pour traiter les questions. Le 25 juillet 2021, le Pape François, en célébrant les grands-parents et les personnes âgées, dit de façon éloquente : « Les grands-parents et les personnes âgées ne sont pas des restes de vie, des déchets à jeter. Ils continuent à être une nourriture précieuse pour les familles, les jeunes, les communautés. »*

**Le parcours vers la vie  
interculturelle expose notre  
vulnérabilité et nous appelle  
à embrasser l'humilité, la  
miséricorde, et un cœur pur ; et à  
devenir instruments de paix.**

**Huitièmement, le défi de la vie consacrée.** Dans la société africaine traditionnelle, le rôle des femmes était de se marier, d'avoir des enfants, et de tenir la maison. Il n'y avait pas beaucoup d'autres possibilités, contrairement à ce que l'on voit dans la société d'aujourd'hui. Par conséquent, on apprenait aux femmes à nourrir et soigner leurs familles et à s'occuper de la maison. Ensuite, en rencontrant les missionnaires, les femmes découvrirent qu'un autre style de vie leur était possible – entrer dans la vie religieuse et même travailler hors de chez elles. Les jeunes filles eurent accès à l'éducation, et elles apprirent que la vie religieuse était un appel : animée par un désir de donner sa vie pour l'amour et le service, la personne discerne et prend la décision personnelle d'une conversion intérieure. C'est l'action créatrice de Dieu. Dieu seul peut doter une personne de la capacité de vivre une vie d'union avec le Christ – c'est un mode de vie unique et consacré. L'appel de Dieu se situe au-delà de l'ethnicité, du statut social, ou des divisions politiques ; et la dignité de chaque personne en réponse à cette vocation se doit d'être respectée.

Les missionnaires faisaient des sacrifices importants ; et la construction d'une nouvelle histoire culturelle entraînait en conflit avec certaines pratiques africaines, brisant certaines attentes traditionnelles et changeant le rôle des femmes dans la société en introduisant la possibilité d'embrasser la vie religieuse et de poursuivre des études.

Certaines personnes cependant ont tendance aujourd'hui à séparer la vie religieuse et les vœux, comme s'il y avait conflit – alors qu'il s'agit de la même réalité. Même après leur période de formation, certaines femmes consacrées ne saisissent pas complètement le sacrifice et le mode de vie auxquels elles se sont engagées et auxquels elles se doivent, comme religieuses : l'appel à suivre le Christ et à vivre les vœux dans leur intégrité. Le choix de ne pas se marier et de vivre les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté est un choix conscient, avec des exigences très claires. Ce peut être une réalité très difficile pour certaines. L'interculturalité – qui valorise toutes les personnes vivant tous les appels – a le pouvoir de relever ces défis comme communauté, si nous ouvrons le dialogue pour parler ouvertement des difficultés et des combats que rencontrent les individus et si nous sommes guidées pour discerner et prendre des décisions conscientes et éclairées.

**Neuvièmement, le défi des pratiques traditionnelles.** L'Église et le synode des évêques continuent à encourager l'inculturation des traditions africaines, ce qui permet aux Africains de vivre leur foi au sein de leur contexte culturel. Dans son exhortation apostolique *La joie de l'Évangile*, le Pape François écrit :

« Dans les expressions chrétiennes d'un peuple évangélisé, l'Esprit Saint embellit l'Église, en lui indiquant de nouveaux aspects de la Révélation et en lui donnant un nouveau visage. Par l'inculturation, l'Église « introduit les peuples avec leurs cultures dans sa propre communauté », parce que « toute culture offre des valeurs et des modèles positifs qui peuvent enrichir la manière dont l'Évangile est annoncé, compris et vécu » (*Evangelii Gaudium*, 116).

Même si les enseignements de l'Église sont très clairs, il y a parfois un décalage et d'autres problèmes autour de certaines pratiques culturelles. Un rapport du Département américain révélait en 2018 qu'au nord du Ghana des milliers de femmes avaient été chassées de leurs maisons avec leurs enfants après avoir été accusées de sorcellerie. Plus de six camps de sorcières répartis dans toute la région détiennent 2000-2500 femmes et plus de 1000 enfants.<sup>12</sup> Traditionnellement, la sorcellerie et les incantations sont profondément enracinées dans certaines pratiques culturelles africaines. Il est essentiel d'être attentif à ces pratiques et à comment elles sont discutées dans les communautés religieuses, dans les apostolats et parmi les personnes auprès desquelles nous travaillons. Il est arrivé que les désaccords sur ces sujets portent des communautés à se diviser et à stéréotyper les membres de certains groupes ethniques. Il faut chercher quelles pratiques culturelles peuvent être intégrées dans les liturgies et les cérémonies religieuses, en s'assurant qu'elles sont conformes aux enseignements de l'Église. Il y a encore d'autres difficultés, mais aussi des opportunités, qui influencent notre société – arrêtons-nous, regardons, observons et écoutons intensément.

### **Et avec tout cela, que faisons-nous ?**

Somme toute, la vie interculturelle intentionnelle est difficile, et ce non seulement parce que la diversité ethnique est complexe ; même les instituts dont les membres proviennent des mêmes pays constitués des mêmes groupes ethniques ont quelquefois de la difficulté à vivre ensemble. Ces difficultés proviennent souvent de questions comme l'argent, le pouvoir, la perception d'une supériorité, des stéréotypes, et le dénigrement – et ce qui est à la racine de ces questions est rarement discuté, ce qui entraîne la souffrance silencieuse de nombreux membres.

Les instituts religieux cherchent à réunir des membres de différentes nationalités et cultures pour la formation initiale ou permanente avec l'espoir que cela aidera à résoudre le défi interculturel. Mais, soyons réalistes, dans ce contexte, il n'est pas rare de voir qu'un seul groupe ethnique domine les autres : priorisant la langue, la nourriture, la musique principales, ainsi que d'autres pratiques dictées par la culture dominante – ce qui rend les autres cultures non importantes ou invisibles. Il en résulte que souvent les membres minoritaires se retrouvent de plus en plus désemparés et isolés, et que le silence devient la norme. Le but recherché en créant une communauté internationale ou multiculturelle n'est donc pas atteint ; au contraire, les membres développent des attitudes négatives qui les conduisent à s'abstenir de s'engager.

Se contenter de rassembler des personnes de contextes différents ne crée pas nécessairement une communauté interculturelle. Par exemple, des élèves en pension, des étudiants en résidence universitaire, ou des personnes assistant à un congrès ne deviennent pas subitement experts en interculturalité par le simple fait d'être proches les uns des autres. Une vraie communauté interculturelle émane d'un processus de discernement *intentionnel* qui permet aux membres de développer leur individualité, qui encourage et facilite le dialogue, et crée un climat d'ouverture à l'apprentissage. Une communauté interculturelle reconnaît la dignité individuelle, rehausse l'inclusion et l'équité, et met en valeur les talents, le travail, la sollicitude, les contributions et les idées des autres. C'est une communauté où prévaut la conviction que la réflexion, les visions et les perspectives des autres sont importants. Où la norme est d'écouter activement et de chercher à comprendre. Où l'on développe la confiance et le respect, et où tous se sentent chez eux et accueillis.

Pour conclure, je voudrais revenir aux enseignements de Jésus, qui sont le point de départ de notre parcours vers l'interculturalité. Dans son sermon sur la montagne, Jésus révèle dans les bénédictrices l'édifiante loi de l'amour :

« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. » Mt 5, 7-9

Le parcours vers la vie interculturelle expose notre vulnérabilité et nous appelle à embrasser l'humilité, la miséricorde, et un cœur pur ; et à devenir instruments de paix. Il s'agit de désapprendre ce que nous avons toujours considéré comme étant une vérité absolue, d'apprendre et de réapprendre – c'est un parcours qui exige ouverture, docilité et bienveillance.

Si nous sommes en position d'autorité, de pouvoir et de gouvernement, nous ferons bien de nous souvenir des paroles de Jésus en Mt 25, 35 : « j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli. » C'est avec un cœur ouvert que Jésus prononce ces mots et il est sensible aux besoins de « l'autre ». Souvenez-vous, à propos de celles que l'on considère « autres » dans nos communautés et nos lieux de travail – nous pouvons les aider à se sentir chez elles. La vie interculturelle exige de la clairvoyance, un engagement intentionnel, un dialogue depuis différents points de vue dans les communautés, un discernement quant aux aptitudes des nouvelles venues, ainsi qu'une disponibilité et une disposition à s'adapter et à apprendre des autres. C'est une merveilleuse occasion d'aider les personnes à embrasser la différence, à diversifier leurs visions du monde et à développer leur capacité d'analyse sociale.

De plus, Ubuntu est un outil puissant pour renforcer une communauté, communiquer, et établir une identité de groupe qui repose sur la réciprocité, l'empathie, la générosité, et l'engagement des membres de la communauté. Selon Gittins, comme religieuses nous ne pouvons pas exprimer notre foi si elle est privée de nos attributs culturels, car ceux-ci font partie de ce que nous sommes.

Une communauté interculturelle devrait estimer que l'identité culturelle de chaque personne est un don.

Par conséquent, pour identifier les dynamiques de la vie interculturelle, il est vital de comprendre et de reconnaître que la culture n'est pas seulement ce qui nous rend différents, mais le dénominateur commun – parce que personne n'est dépourvu de culture. La formation interculturelle aidera sans aucun doute les religieuses à apprendre des manières de cultiver des relations saines et de construire ensemble des communautés interculturelles mais il ne suffira pas d'apprendre pour transformer ces communautés. Les membres des communautés devront faire preuve d'intentionnalité, tolérer les ambiguïtés et les erreurs, avoir un espace pour exprimer leurs frustrations sans jugement ; on devra les corriger lorsque ce sera nécessaire, leur prêter une oreille réellement attentive, les encourager, et leur montrer de la compassion.

Enfin, il doit y avoir la conscience collective implicitement affirmée qu'il s'agit d'un parcours de guérison et d'accompagnement vers la plénitude. Ces éléments aideront à initier les dialogues vitaux qui favoriseront les relations fraternelles, la solidarité les unes avec les autres, une vie communautaire saine, un climat porteur, et surtout... qui nous aideront à centrer nos vies sur Dieu, qui marche avec nous sur ce chemin. Nous ne sommes pas seuls, Jésus nous l'a promis, « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » Amen. Mt 28, 20.

- 1 World Population Review: <https://worldpopulationreview.com/countries/nigeria-population>
- 2 World Population Review: <https://worldpopulationreview.com/countries/egypt-population>
- 3 UNESCO: <https://en.unesco.org/creativity/interculturality>
- 4 Anthony Gittins & Gerald A. Arbuckle (2015). *Living Mission Interculturally: Faith, Culture, and the Renewal of Praxis*. Collegeville, Minnesota, Liturgical Press.
- 5 Wakahiu, J. 2015. Foundations of religious Institutes and Impact of Technology Innovation on Sisters in Africa: A Sociocultural Approach. In *Voices of Courage: Historical, Sociocultural, and Educational Journeys of Women Religious in the East and Central Africa*.
- 6 Mbiti, John. 1999. *African Philosophy and Religions*. P.15
- 7 Tutu, Desmond. 2000. *No future without hope*.
- 8 Greenleaf, 1998
- 9 E-International Relations: <https://www.e-ir.info/2020/08/09/accepting-the-unacceptable-christian-church-es-and-the-1994-rwandan-genocide/>
- 10 America Magazine: <https://www.americamagazine.org/faith/2021/04/28/attackers-shoot-italian-bishop-elect-south-sudan-240548>
- 11 Standard Chartered: <https://www.standardmedia.co.ke/national/article/2001419925/luigi-locati-murder-priest-who-killed-bishop-sentenced-to-12-years-in-jail>
- 12 Global Sisters Report: <https://www.globalsistersreport.org/news/ministry/news/women-accused-witchcraft-ghana-find-refuge-outpost-run-sisters>

# LA SYNODALITE DANS L' EGLISE CATHOLIQUE

Sr. Anne Béatrice Faye, CIC

*Sr. Anne Béatrice Faye, CIC, est une religieuse de la Congrégation de l'Immaculée Conception de Castres. Diplômée en Philosophie à l'Université "Cheik Anta Diop" de Dakar (Sénégal), elle s'intéresse aux questions relatives à la promotion de la femme dans le contexte africain. Elle est Maître de conférences en Philosophie et membre de l'Association des Théologiens Africains (ATA).*

*La conférence a été présentée en Décembre 2021 lors d'un Workshop organisé par la Commission JPIC des deux Unions UISG-USG.*



## 1. Ce que j'ai vu et entendu : entre constats et questionnement

Au point de départ, nous relevons trois (3) constats :

### **1<sup>er</sup> constat :**

Dans certaines Eglises locales, on assiste à la disparition quasi-totale des générations de moins de cinquante ans de la vie des paroisses. Une diversité d'opinion et de croyance constituent la toile de fond de certaines Eglises locales aujourd'hui. Il n'y a pas de réponses mais des tentatives de réponses parfois surprenantes de la part de certaines Eglises locales. On parle alors d'ouverture en matière morale, d'enracinement de l'identité ou la cooptation à différents niveaux des laïcs dans l'exercice des fonctions ministérielles. Mais est-ce suffisant ? On l'a vu, ni le courage de saint Jean-Paul II ni la perspicacité intellectuelle de Benoît XVI n'ont suffi à remettre l'Église dans le jeu de la grande histoire. La réalité du monde contemporain est que l'autorité de la Hiérarchie sur le plan spirituel a maintenant été balayée par l'histoire.

Dans sa quête de sens, l'homme contemporain n'accepte plus les réponses qui lui viennent d'en haut. La religiosité contemporaine met en avant l'importance des parcours personnels dans la recherche de sens par rapport à l'offre de l'institution ecclésiale. Il est donc nécessaire de mettre au centre la recherche personnelle de la foi de la personne. Ce n'est qu'à partir de ce nouveau centre qu'il sera possible de régénérer un fort besoin d'appartenance et d'identité catholique.

**2<sup>ème</sup> constat :**

Par contre, dans d'autres Eglises locales, c'est plutôt la vitalité de leur jeunesse, il y a un bouillonnement d'initiatives, de mouvements divers et variés avec ses défis dont :

- le défi identitaire,
- le défi de la rencontre de l'autre,
- le défi de la diversité socio culturelle
- et le défi de donner au monde un message approprié et des actions adaptées au contexte fluctuant des crises contemporaines. Je pense particulièrement aux Eglises d'Afrique que je connais mieux.

**3<sup>ème</sup> constat :**

Enfin toute l'Eglise est appelée à prendre conscience de la nécessité et de l'urgence d'intégrer la dimension œcuménique et du dialogue avec les autres croyants et non croyants. C'est d'ailleurs l'une des perspectives de la synodalité qui intègre la façon dont le Peuple de Dieu chemine avec la famille humaine tout entière. Le regard s'attardera ainsi sur l'état des relations, du dialogue et des éventuelles initiatives communes avec les croyants d'autres religions, avec les personnes éloignées de la foi, de même qu'avec des milieux et groupes sociaux spécifiques, avec leurs institutions (monde de la politique, de la culture, de l'économie, de la finance, du travail, syndicats et associations d'entrepreneurs, organisations non gouvernementales et de la société civile, mouvements populaires, minorités de différent genre, pauvres et exclus, etc.).

De ces constats, se dégagent quatre questions que je vous partage et qui peuvent être élargies.

**La première** nous renvoie à nous-même : que faisons-nous ? D'où agissons-nous et parlons-nous ? A quoi l'Esprit Saint nous appelle-t-il aujourd'hui ?

**La seconde** touche la situation de l'Église dans le monde d'aujourd'hui ? Pourquoi un synode sur la synodalité dans l'Eglise catholique ? Qu'elle innovation ?

**La troisième** nous renvoie au pouvoir hiérarchique et religieux dans l'Eglise.

S'agit-il d'augmenter la popularité de l'Église en impliquant les laïcs dans l'exercice du pouvoir «hiérarchique» ? Le «pouvoir religieux» est-il suffisant aujourd'hui pour trouver le sens ultime de sa vie ? Est-ce en changeant le visage du pouvoir, c'est-à-dire en le rendant plus laïc ou plus féminin, que l'on réussira à rendre l'Église à nouveau populaire ?

Enfin **la quatrième** nous renvoie au sujet de notre intervention : De quoi l'Eglise a besoin en priorité aujourd'hui ? Est-ce de plus de prêtres ou la restauration de l'autonomie légitime des fidèles laïcs, individuellement ou en association ? «Quels pas de plus l'Esprit nous invite-t-il à poser pour grandir comme Église synodale» ? Comment faire pour que ce Synode n'apparaisse pas comme un processus bureaucratique et désincarné ? Quel est, le but de cette consultation géante, de tous les catholiques ? C'est à ces questions que tente de répondre le document préparatoire du synode en indiquant surtout comment procéder concrètement, sans omettre de répondre aux critiques.

Il y a certainement d'autres questions qui se posent encore à nous et à l'Eglise aujourd'hui. L'enjeu est d'écouter la voix de tout le peuple de Dieu, des sans voix dans nos communautés et de tous ceux qui ne partagent pas notre foi. Est-ce que la synodalité peut être une réponse de l'Eglise à toutes ces interpellations ? C'est ce que nous allons tenter de voir.

## 2. La synodalité, une tentative de réponse de l'Eglise

La question de la Synodalité dans l'Eglise catholique fait bouger l'axe du catholicisme des paroisses et autres «lieux» intra-ecclésiaux vers la «rue», vers le profane, vers les plus démunies, vers la vie de tous les jours. En convoquant le synode sur la synodalité, le pape François nous invite à entrer dans un processus d'ouverture et d'écoute mutuelle. Pour lui, c'est un cheminement pour permettre à chacun d'exprimer son expérience, ses sentiments et ses pensées. Il appelle toute l'Eglise à rechercher un nouveau modèle, qui surmonte les relations inégales de supériorité et de subordination, en s'engageant dans un dialogue qui construit de nouveaux canaux et structures ecclésiaux pour le troisième millénaire.

Aujourd'hui, la voix de l'Eglise est composée de nombreuses voix différentes et le Synode est un temps de grâce où le message uniifié et cohérent est la diversité et la pluralité. En d'autres termes, la synodalité consiste à discerner comment l'Esprit se meut à travers et avec le Corps du Christ, afin que nous puissions continuer à remplir notre mission d'évangélisation dans le monde. C'est dans ce contexte que ce Synode est pertinent pour discerner les réformes nécessaires dans l'Eglise.

C'est donc dans un esprit de dialogue, d'ouverture et de partage d'expérience significative car, **ce qui concerne tout le monde, doit être traité et approuvé par tous**. L'objectif de ce synode, c'est d'engager l'Eglise vers une marche commune. Aujourd'hui, l'esprit a beaucoup de chose à nous dire. C'est dans ce sens que nous devons comprendre les trois mots-clés de ce Synode : **Communion, Participation et Mission**. J'ajouterai, **responsabilité partagée**. Nous vivons l'événement le plus important de la phase actuelle de réception du concile Vatican II sous le pontificat du pape François. Le terme de synodalité exprime à la fois la nature, la forme, le style et la mission même de l'Eglise.

Certes, l'Eglise est habituée au dialogue et à la concertation. En s'engageant dans une écoute mutuelle, il ne s'agit pas seulement d'une démarche pour l'Eglise seule, elle implique aussi, les autres croyants pour réfléchir sur les grandes questions, d'aujourd'hui. Il y a entre autres, le côté œcuménique, le dialogue interreligieux et le dialogue avec les non-croyants, sans occulter au niveau de l'Afrique le dialogue avec les religions traditionnelles. En ce sens, la synodalité est important parce qu'elle interroge la qualité de nos relations : intercommunautaire, interreligieux, interconfessionnel, nos relations entre chrétiens ou non chrétiens.

Pour cela, nous avons besoin de groupes, d'associations, de mouvements de fidèles inspirés par l'Esprit Saint depuis la base qui nous permettent de reconnaître que l'évangélisation est une vie. Pour que la foi puisse refleurir, il est urgent de redonner à l'Esprit Saint la liberté d'agir dans le peuple de Dieu comme il l'entend, peut-être en suscitant des initiatives qui ne viennent pas des évêques et des prêtres. Ne soyons donc pas surpris de voir des laïcs qui agissent de manière chrétienne mais en dehors des circuits paroissiaux-diocésains sur des chemins de spiritualité qu'ils peuvent eux-mêmes tracer jour après jour sans entraves ni contrôles.

Du point de vue de l'Afrique d'où je parle, (Burkina Faso) cette synodalité ouvre des perspectives au niveau du continent. Ma conviction, c'est que si nous nous engageons dans cette marche commune, en tant qu'Eglise famille de Dieu en Afrique, nous apporterons beaucoup à l'Eglise universelle. Quand je vois, par exemple notre jeunesse avec toutes ses potentialités, la place des femmes et leur engagement au niveau des Communautés

Ecclésiales de Bases (CEB) et des paroisses, cela reflète aussi la jeunesse et le dynamisme de nos Eglises locales.

Il y a la question de la culture, qui figure parmi les grandes questions. Et si nous parlions de la synodalité des cultures ? A ce niveau, il faut s'interroger sur nos cultures, à savoir si, elles n'ont pas quelque chose d'innovante et de prophétique à apporter dans cette marche commune avec l'Eglise universelle ?

J'aime beaucoup l'image du voyage auquel l'Eglise nous invite. La Synodalité est comme un voyage de discernement que nous entamons ensemble sous la conduite de l'Esprit Saint, avec tous les fidèles et tous les ministères. Durant cet itinéraire nous avons à nous mettre à l'écoute mutuelle, à prier, à réfléchir à la volonté de l'Esprit Saint et à partager nos expériences de foi et de vie.

**Et si nous parlions de la synodalité des cultures ? A ce niveau, il faut s'interroger sur nos cultures, à savoir si, elles n'ont pas quelque chose d'innovante et de prophétique à apporter dans cette marche commune avec l'Eglise universelle ?**

L'écoute est l'un des deux piliers du processus synodal. L'Eglise nous invite à entamer ce voyage en nous mettant à l'écoute de l'Esprit, en nous écoutant mutuellement dans un dialogue ouvert car le but de ce voyage n'est pas seulement de se rencontrer, d'écouter et de mieux se connaître, mais de travailler ensemble «afin que les décisions pastorales puissent être prises». Par notre écoute et notre partage, nous chercherons à comprendre ce qu'est cette volonté de l'Esprit Saint. Nous sommes donc une Eglise en Ecoute.

Cela nécessite de :

«Marcher ensemble» en impliquant tout le peuple de Dieu pour une mission commune avec créativité et authenticité. C'est la participation. Pour ce faire, nous devons nous Convertir, pour un discernement commun de nos lieux de mission. Le grand défi est de créer une culture du consensus ecclésial, capable de se manifester dans des styles, des événements et des structures synodales qui donneront naissance à une nouvelle manière ecclésiale de procéder pour l'Église du troisième millénaire.

### 3. Ce que nous dit l'histoire de l'Eglise sur cette écoute synodale.

Se référant à l'histoire de l'Eglise, cette pratique n'est pas nouvelle dans l'Église. Il convient de rappeler la règle d'or de l'évêque Saint Cyprien, qui peut être considérée comme la forme synodale du premier millénaire et qui offre le cadre interprétatif le plus approprié pour penser aux défis d'aujourd'hui : **«Rien sans le conseil du presbyterium et le consensus du peuple»**. Pour cet évêque de Carthage, prendre conseil auprès du presbyterium et construire un consensus avec le peuple ont été des expériences fondamentales tout au long de son exercice épiscopal pour maintenir la communion dans l'Église. À cette fin, il a su concevoir des méthodes fondées sur le dialogue et le discernement commun, qui ont permis la participation de tous, et pas seulement des presbytres, aux délibérations et aux décisions. Le premier millénaire offre des exemples d'une *forma ecclesiae* dans laquelle l'exercice du pouvoir était compris comme une responsabilité partagée.



Inspiré par cette façon de procéder, le pape François décrit le nouveau modèle ecclésial en ces termes : «Une Église synodale est une Église de l'écoute (...). C'est une écoute réciproque dans laquelle chacun a quelque chose à apprendre (...). C'est écouter Dieu, au point d'écouter avec lui le cri du peuple ; et c'est écouter le peuple, au point de lui insuffler la volonté à laquelle Dieu nous appelle»<sup>1</sup>. L'exercice de l'écoute est indispensable dans une ecclésiologie synodale, car il part de la reconnaissance de l'identité des sujets ecclésiaux - laïcs, prêtres, religieux (ses), évêques, Pape - sur la base de relations horizontales fondées sur la radicalité de la dignité baptismale et sur la participation au sacerdoce commun de tous les fidèles<sup>2</sup>.

L'Église dans son ensemble se qualifie au moyen de processus d'écoute dans lesquels chaque sujet ecclésial apporte quelque chose qui complète l'identité et la mission de l'autre<sup>3</sup>, et ce, sur la base de ce qui est propre à chacun<sup>4</sup>.

#### 4. La synodalité, une manière plus complète d'être Eglise

L'écoute n'est pas une fin en soi. Elle s'inscrit dans le cadre d'un processus plus large, lorsque toute la communauté, dans la libre et riche diversité de ses membres, est appelée à prier, écouter, analyser, dialoguer et conseiller afin que les décisions pastorales soient prises en conformité avec la volonté de Dieu. Cette série de relations et de dynamiques de communication crée un environnement favorable à la prise de conseils et à la recherche d'un consensus qui se traduit ensuite par des décisions. Il est important de prendre en compte toutes les actions lorsqu'on entreprend un processus d'écoute : «Prier, écouter, analyser, dialoguer et conseiller», car le but de ce voyage n'est pas seulement de se rencontrer, d'écouter et de mieux se connaître, mais de travailler ensemble «afin que les décisions pastorales puissent être prises»<sup>5</sup>. Sans cet horizon, on risque de limiter la compréhension et l'exercice de la synodalité à une simple pratique affective et environnementale, sans la traduire effectivement en changements concrets qui aideraient à dépasser le modèle institutionnel clérical actuel<sup>6</sup>.

Parmi les éléments de réflexion et objectifs mis en avant dans le Document Préparatoire, retenons quatre dimensions fondamentales :

- Vivre un **processus ecclésial** implique la participation et **l'inclusion** de tous,
- Offrir à chacun – en particulier à ceux et celles qui pour diverses raisons se trouvent marginalisés – l'opportunité de s'exprimer et d'être écoutés pour contribuer à l'édification du Peuple de Dieu
- Expérimenter des modes d'exercice de la **responsabilité partagée** au service de l'annonce de l'Évangile et de l'engagement à construire un monde plus juste, plus beau et plus habitable
- Examiner la façon dont sont vécus dans l'Église la responsabilité et le **pouvoir**, ainsi que les structures par lesquels ils sont gérés, en faisant ressortir et en essayant de convertir les préjugés et les pratiques déviantes qui ne sont pas enracinés dans l'Évangile.

Comme le rappelle le dernier paragraphe du Document Préparatoire, «le but du synode » de 2023, « n'est pas de produire des documents, mais de «faire germer des rêves, susciter des prophéties et des visions, faire fleurir des espérances, stimuler la confiance, bander les blessures, tisser des relations, ressusciter une aube d'espérance, apprendre l'un de l'autre, et créer un imaginaire positif qui illumine les esprits, réchauffe les cœurs, redonne des forces aux mains»<sup>7</sup>.

On lit en filigrane la prophétie de Joël 2, 28 si cher au pape François. «Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair; Vos fils et vos filles prophétiseront, Vos vieillards auront des songes, Et vos jeunes gens des visions».

Comme l'a souligné le cardinal Mario Grech en présentant le document, : le « synode » ce n'est pas un processus parlementaire où la majorité et le jeu des partis fait que l'emporte le plus fort, le plus nombreux, mais c'est un processus spirituel, ancré dans la célébration liturgique et la prière, « spirituel » c'est-à-dire « dans l'Esprit Saint », dans l'écoute réciproque de ce que l'Esprit dit aux Eglises. Le processus ne devait pas uniquement être regardé sous l'angle des questions les plus médiatiques, comme le vote des femmes au synode des évêques et le «*chemin synodal*». L'Eglise doit relever le défi d'accompagner les personnes et les communautés en souffrance.

## 1. Les deux images bibliques : Jésus, la foule dans sa diversité et les apôtres

Retenons avec l'Eglise ces deux images de l'Écriture pour mettre la synodalité en action comme nous le montre le Document Préparatoire<sup>8</sup>. L'une émerge dans la représentation de la «dimension communautaire» qui accompagne constamment le chemin de l'évangélisation ; l'autre nous renvoie à l'expérience de l'Esprit vécue par Pierre et la communauté primitive. Ainsi, Jésus, la foule dans sa diversité, les apôtres : voilà l'image et le mystère à contempler et à approfondir continuellement pour que l'Eglise devienne toujours davantage ce qu'elle est. Aucun de ces trois acteurs ne peut quitter la scène.

Si Jésus vient à manquer et que quelqu'un d'autre s'installe à sa place, l'Eglise devient un contrat entre les apôtres et la foule, et leur dialogue finira par être réduit à un jeu politique.

Sans les apôtres, qui reçoivent leur autorité de Jésus et sont instruits par l'Esprit, le rapport avec la vérité évangélique s'interrompt et la foule risque de réduire sa vision de Jésus à un mythe ou à une idéologie, qu'elle l'accueille ou qu'elle le rejette.

Sans la foule, la relation des apôtres à Jésus se corrompt pour prendre une forme sectaire dans laquelle la religion devient auto-référencée et l'évangélisation perd alors sa lumière, qui provient seule de Dieu qui se révèle lui-même à l'humanité et s'adresse directement à quiconque pour lui offrir le salut. Ces images nous révèlent les conditions et le sens de la vraie rencontre.

## 2. Les conditions d'une réelle rencontre

D'abord, la rencontre suppose la volonté de connaître l'autre : sa foi, sa sensibilité, l'histoire de sa communauté religieuse. Nous vivons sur des idées toutes faites, sur des slogans hérités d'une longue histoire conflictuelle. Chez tous, il y a un effort d'écoute et de compréhension qu'il est indispensable de faire. C'est une attitude nécessaire à toute rencontre. C'en est aussi le fruit.

Ensuite, la rencontre exige que nous vainquions nos peurs réciproques. La peur de l'autre est souvent le signe de nos manques de conviction religieuse personnelle. Elle risque de transformer l'autre en agresseur éventuel.

Enfin, la rencontre est écoute et aussi réponse. Il est donc nécessaire que chacun ait assez de liberté intérieure pour dire et exprimer sa foi dans ce qu'elle a de spécifique. Dire sa foi, ce n'est pas juger celle de l'autre. Ce n'est pas s'imposer. C'est être soi-même avec ses richesses et ses manques. Je rencontre non pour épouser les convictions de mon interlocuteur, mais pour mieux connaître sa manière de croire, et pour être renvoyé à mes propres convictions de foi. Loin de me faire abandonner ma propre foi, la rencontre elle-même la renforce.

A ces conditions, la rencontre interreligieuse peut être fructueuse pour tous et facteur de paix pour le monde. Pour terminer je voudrais citer ce proverbe africain qui illustre la profondeur culturelle de la pensée traditionnelle africaine sur le vivre ensemble : «*dans la forêt quand les branches des arbres se querellent, leurs racines s'embrassent*». Les branches, c'est la diversité, les singularités qui distinguent et séparent. Les racines qui s'embrassent, c'est l'intangible, les valeurs profondes qui unissent. Le défi pour la vitalité de l'arbre entier, la société, consiste à ne pas couper, éliminer, masquer la diversité des

branches, des communautés de la société mais de nourrir le tronc par le « vivre ensemble », par la dialectique de l'unité dans la diversité, et de faire en sorte que les racines qui s'embrassent puissent nourrir les branches qui se querellent.

La rencontre dans cette dynamique, ouvre de larges perspectives de conversion. Dans la mesure où l'on se laisse provoquer, enrichir, construire par la sainteté de l'autre, on peut en arriver à trouver dans la rencontre des religions du monde un climat d'authentique émulation spirituelle. Celle-ci rejoint en quelque sorte ce beau verset coranique :

« Si Dieu l'avait voulu, il aurait fait de vous une seule communauté. Mais il a voulu vous éprouver par le don qu'il vous a fait. Cherchez à vous surpasser les uns et les autres par les bonnes actions. Votre retour à tous se fera vers Dieu, il vous éclairera au sujet de vos différends » (Sourate 48-verset 5).

Ne trouve-t-on pas une attitude analogue dans le testament de Jésus à ses disciples au cours du dernier repas : « Que votre cœur cesse de se troubler... Il y a beaucoup de demeures dans la maison du Père... » (Jn 14, 1-2).

### **3. La force symbolique des actions collectives et les défis à relever au niveau de l'Afrique.**

Lorsqu'on regarde le panorama général de l'Afrique, ce qui frappe l'observateur c'est la complexité du paysage religieux africain. On peut distinguer des grandes aires religieuses correspondant à des grandes aires géographiques. Chrétiens, musulmans et adeptes de la Religion Traditionnelle Africaine (RTA)<sup>9</sup> constituent une bonne partie de sa population. Il n'y a pas de doute que le culturel et le religieux débordent largement sur le public et le politique<sup>10</sup>. Ils constituent une composante centrale des processus de changements sociopolitiques qui affectent le continent.<sup>11</sup> Cette perspective peut aider à appréhender les évolutions contemporaines de la diversification de l'offre religieuse, de l'expansion de nouveaux acteurs ou la mobilité des comportements individuels. L'on parle alors d'espace social, d'espace religieux dans l'expression de la diversité religieuse. C'est-à-dire qu'on peut choisir, dans un très vaste éventail de traditions, où et avec qui l'on va pratiquer le culte.

Il n'y a pas que la relation individuelle, il y a aussi l'expérience collective. Cela se passe dans les quartiers avec les ASC (Association Sportive et Culturelle). Jeunes chrétiens et musulmans forment des groupes. Ils organisent des manifestations socio culturelles autour des thèmes communs : le chômage, la violence, la réussite, le mariage, la famille, la solidarité, le livre (Coran/Bible), etc. C'est un partage, une expression de la vie concrète, permettant à chacun de découvrir l'autre. Ces Associations sont des lieux d'hospitalité et d'ouverture à l'autre. En plein quartier, où les tensions peuvent être vives, il est possible de passer des heures à s'écouter ensemble dans le respect et l'intérêt. C'est dire que la foi religieuse n'est pas un problème à résoudre, mais plutôt une force motivante à cherir et à utiliser pour le bien commun.

Nous avons une conception traditionnelle de l'autorité et du pouvoir qui constitue un fardeau dans la pratique de la subsidiarité et de la collégialité comme expressions concrètes de la communion ecclésiale. C'est un appel à la conversion et à la culture de la rencontre. On se rend compte qu'on ne connaît pas vraiment les réalités des Eglises d'Afrique. Par exemple, ce que vit l'Afrique de l'Ouest est souvent méconnu par l'Afrique de l'Est ; ce que vivent les francophones est souvent méconnu par les anglophones et

les lusophones. Comment faire pour se connaître dans cette marche ! Cela suppose une conversion synodale de l'Eglise mais aussi une conversion personnelle pour pouvoir accepter, aller et rencontrer les autres. C'est une mission de conversion pour dialoguer ensemble. Dans nos diocèses, les instruments de la synodalité tels que le conseil des consulteurs, le conseil presbytéral, le conseil pastoral, etc. sont-ils fonctionnels ? Et comment ?

## Conclusion

Retenant le Document Préparatoire, retenons quelques pistes pour continuer nos partages d'expérience dans une dynamique d'écoute mutuelle.

- a. à quelles expériences de mon engagement à promouvoir la Justice et la Paix cette question fondamentale du marcher ensemble vous fait penser ?
- b. relire plus profondément ces expériences : quelles joies ont-elles provoquées ? Quelles difficultés et obstacles ont-elles rencontrés ? Quelles blessures ont-elles fait émerger ? Quelles intuitions ont-elles suscitées ?
- c. recueillir les fruits à partager : comment résonne la voix de l'Esprit dans ces expériences « synodales » ? Qu'est-ce que l'Esprit est en train de nous demander aujourd'hui ? Quelles sont les points à confirmer, les changements à envisager, les nouveaux pas à franchir ? Où voyons-nous s'établir un consensus ? Quels chemins s'ouvrent pour notre Église particulière ?

1 Discours du pape François à l'occasion de la commémoration du 50e anniversaire de l'institution du synode des évêques. Samedi 17 octobre 2015. [https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papa-francesco\\_20151017\\_50-anniversario-sinodo.html](https://www.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/october/documents/papa-francesco_20151017_50-anniversario-sinodo.html)

2 Lumen Gentium 10.

3 Apostolicam Actuositatem 6.

4 AA 29.

5 Document préparatoire n°4- 9

6 Cf. Rafael Luciani, « Prendre conseil et construire un consensus : un synode sur la synodalité » 07 septembre 2021 in Revista Mensaje N° 702, septembre 2021.

7 Cf. Discours de François au début du Synode consacré aux jeunes (3 octobre 2018

8 Document Préparatoire, n°16-24

9 Cf. Luka Lusala lu ne Nkuka, SJ, Jésus-Christ et la religion africaine. Réflexion christologique à partir de l'analyse des mythes d'Osiris, de Gueno, d'Obatala, de Kiranga et de Nzala Mpanda, (Documenta Missionalia 36), Roma : Gregorian and Biblical Press 2010. Beaucoup de publications en anthropologie ou en théologie ont été consacrées à la religion africaine, souvent nommée au pluriel : religions africaines. Toutes s'accordent pour voir dans la religion africaine une religion où l'homme, par une série d'observances rituelles et morales, cherche à vivre en harmonie avec la nature, avec les autres hommes et avec Dieu pour assurer son salut dans l'au-delà.

10 Cf. CODESRIA, « Genre, Cultures, politique et Fondamentalismes » (Institut sur le Genre. Février 2011)

11 Voir, entre autres, Achille Mbemba, « La prolifération du divin en Afrique sub-saharienne », in KEPEL G., (dir.), Les politiques de Dieu, Paris, Seuil, 1993, p. 177-201 ; BAYART J.-F., (dir.), Religion et modernité politique en Afrique noire. Dieu pour tous et chacun pour soi, Paris, Karthala, 1993 ; CONSTANTIN F. et COULON C., (dir.), Religion et transition démocratique en Afrique, Paris, Karthala, 1997.

# NOMMER L'INNOMMÉ. QUELS SONT FACTEURS QUI FAVORISENT LES ABUS DE POUVOIR ET DE CONSCIENCE DANS LA VIE CONSACRÉE ?

Ianire Angulo Ordorika, ESSE

*Ianire Angulo Ordorika est Professeur d'Écriture Sainte à la Faculté de Théologie de l'Université de Loyola Andalucía (ianiglo@uloyola.es). Ce texte s'inscrit dans le projet interuniversitaire de Recherche des Universités Jésuites d'Espagne (UNIJES) étudiant la dimension structurelle de l'abus dans l'Église dans une perspective théologique.*



Nous traversons ces temps-ci une crise mondiale en raison des abus dans le milieu ecclésial<sup>1</sup>. Cette affirmation pourra peut-être sembler exagérée à ceux qui ne sont pas au courant de ce problème, mais elle ne l'est absolument pas. Il ne s'agit pas seulement de délits ponctuels commis par des personnes concrètes, mais d'un problème structurel dans l'Église, qui exige une réflexion, des remises en question et des réformes. Comme l'affirme le Pape François lui-même dans sa lettre au Cardinal Marx :

*Toute l'Église est en crise à cause de la question des abus; plus encore, l'Église aujourd'hui ne peut pas accomplir un pas en avant sans assumer cette crise. La politique de l'autruche ne conduit nulle part [...] Tous ne veulent pas accepter cette réalité, mais c'est le seul chemin, car exprimer des «intentions» de changement de vie sans «mettre la viande sur le feu» ne mène nulle part [...] La réalité doit toujours être acceptée et examinée [...] Il est urgent d'«examiner» cette réalité des abus<sup>2</sup>.*

L'alerte sociale, la profusion de réflexions dans différentes disciplines et même les mesures de caractère canonique se sont concentrées sur les abus sexuels, mais elles ont laissé au second plan trois questions beaucoup moins étudiées, qui toutes trois affectent directement la Vie Consacrée (VC) féminine. En premier lieu, les victimes féminines ont été rendues invisibles. Ceci est dû à deux raisons. D'une part, dans le cas de mineurs abusés, le pourcentage de jeunes garçons victimes s'avère légèrement supérieur à celui des filles. Ceci a conduit à chercher des liens entre la pédophilie et l'homosexualité, liens qui sont actuellement exclus. Quoi qu'il en soit, les jeunes mineures ayant souffert d'abus

ont ainsi été reléguées au second plan, puisque privées d'attention.

Dans le cas des adultes, le silence autour des victimes féminines est beaucoup plus grand. Cela est dû à une mauvaise compréhension dans le milieu ecclésial du phénomène des abus et de sa dynamique. Cette perception erronée porte à supposer que, s'il n'y a pas de violence ou s'il n'existe pas de circonstances physiques ou psychologiques objectives et limitantes chez l'une des parties, les relations sexuelles entre adultes sont toujours consenties. En outre, on en arrive souvent à soupçonner que la situation a été provoquée par la femme. Ceci entraîne des cas de double victimisation qui rendent difficiles tant la dénonciation que la révélation de ce qui est arrivé, ce qui est une étape nécessaire dans le processus de récupération des victimes. Il est important de savoir clairement qu'une personne ayant subi des abus ne parle pas quand elle veut, mais quand elle peut et qu'en plus, elle a besoin pour cela d'un environnement sûr et accueillant, où sa parole soit crédible.

Nous ne connaitrons jamais avec exactitude le nombre des abus sexuels commis contre des femmes, mais il est encore moins probable que nous sachions jamais combien de femmes consacrées en ont été victimes. Une étude de la Faculté de psychologie de l'Université de Saint Louis (États-Unis) réalisée en 1998, a analysé les conséquences du traumatisme chez des religieuses catholiques de plus de 530 communautés. Les résultats, obtenus au moyen d'enquêtes anonymes, ont mis en lumière que 30% des Sœurs ont été victimes d'abus sexuels. Ce n'est pas négligeable et ce chiffre nous oblige à nous demander si nous créons dans nos communautés un climat de confiance, d'empathie et d'accueil qui puisse faciliter la révélation de ces situations ou si abondent plutôt la suspicion, l'incompréhension ou le jugement.

Un deuxième aspect qui n'a pas reçu beaucoup d'attention concernant ce thème est celui des abus n'ayant pas de caractère sexuel. Même s'ils engendrent une grande inquiétude sociale, les abus sexuels ne sont que la partie émergée de l'iceberg, l'extrémité qui nous revoie à toutes les pratiques abusives affectant le domaine du pouvoir et de la conscience. De fait, tout abus est en réalité un abus de pouvoir, puisque l'on dépasse des limites et que l'on utilise de façon inappropriée l'asymétrie du lien entre deux personnes. Cette différence entre les parties peut être due par exemple à la charge, à l'âge, à la reconnaissance et la valorisation sociales, à la connaissance de la vie intime de l'autre ou à l'admiration spirituelle.

Si l'on n'a pas accordé beaucoup d'attention aux abus de pouvoir et de conscience, cela est dû, entre autres motifs, au fait qu'il est difficile de les objectiver, les pénaliser et les considérer délits imputables. De fait, il est très probable que les victimes-mêmes de ces pratiques abusives n'aient pas conscience d'être manipulées. Comme avec les cas de violence liée au genre, s'il n'y a pas violence explicite il est très difficile de reconnaître pour soi et de démontrer aux autres que l'on souffre de maltraitance psychologique. Dans le domaine de la VC nous avons peut-être normalisé une manière de gérer le pouvoir et l'autorité religieuse qui rend encore plus difficile d'identifier ces situations, même pour celles qui les subissent et qui en arrivent à se culpabiliser de ce qui leur arrive.

En troisième lieu sont passés sous silence les abus qui se produisent *ad intra* des structures ecclésiales. L'Église réagit, pas vraiment rapidement, sous la pression de l'alerte sociale, mais qu'en est-il des situations abusives subies au sein de ses institutions ? Les voix qui s'élèvent pour en parler le font habituellement depuis l'extérieur, parce qu'elles se sont souvent vues obligées de sortir.

Il n'est pas rare que parmi les motifs avancés pour demander de sortir de la VC on rencontre les problèmes avec l'autorité et avec l'Institut, spécialement parmi les Sœurs qui sortent de nos Congrégations après de nombreuses années de consécration. Dans ces cas-là il est plus facile de croire qu'il s'agit d'un problème personnel et de ne pas

nous demander si nous avons une certaine responsabilité dans les difficultés, y compris psychologiques, qui les ont conduites à prendre une décision qui, souvent, se révèle douloureuse pour elles aussi.

Il faut nous demander quels protocoles existent pour répondre à une Sœur qui subirait des abus de pouvoir et de conscience dans sa propre institution, s'ils sont efficaces et si les personnes qui prennent les décisions peuvent maintenir l'objectivité nécessaire pour les appliquer. Dans les fréquents recours à des changements de communauté, de Province, voire à des sorties de l'Institut, la victime est toujours celle qui se retrouve perdante et qui se voit obligée à un changement laissant impunie celle qui abuse. Elle se retrouve ainsi à nouveau victime d'une institution qui n'a pas su confronter la personne manipulatrice.

Comme nous le disons depuis le début, le problème des abus a un caractère structurel. Si nous voulons l'expliquer à l'aide d'une image, il s'agit de l'effet que produit les plomb dans le vin. Les études archéologiques ont montré que les restes humains de l'Empire Romain contiennent des niveaux très élevés de plomb, qui est un élément toxique très nocif pour la santé. Ceci est dû à l'habitude romaine de servir et de boire le vin dans des récipients de plomb, car cela lui donnait un goût particulier que l'on appréciait à l'époque sans savoir que c'était du poison. Le vin en lui-même n'était pas mauvais, mais c'est le récipient dans lequel il était servi et conservé – avec les meilleures intentions – qui l'était. Dans le cas des pratiques abusives nous trouvons quelque chose de semblable. Ce n'est pas qu'il y ait des « pommes avariées », mais que nos « paniers » sont capables de les avarier et de transformer en poison un vin qui, au départ, n'avait pas de raison d'être mauvais.

Des études, tant ecclésiales qu'indépendantes, ont montré que le problème des abus résidait dans les manières de gouverner. Le Pape François répète lui aussi avec insistance, de toutes les manières, qu'à la racine de ces situations se trouve le cléricalisme. Bien que son nom puisse nous induire en erreur, le *cléricalisme* n'affecte pas seulement ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre. Il s'agit d'une focalisation du pouvoir chez des personnes déterminées et de la forme selon laquelle il est vécu. Il s'agit d'une attitude dont n'est exemptée aucune personne possédant le pouvoir.

Nous pensons d'habitude que seules les personnes en responsabilité de gouvernement détiennent le pouvoir dans une congrégation. Il est vrai qu'elles ont du pouvoir, mais c'est aussi le cas pour les économies, les formatrices, les directrices des œuvres, les responsables de pastorale, les catéchistes... En réalité, la liste est interminable parce que nous avons tous un certain degré de pouvoir sur les autres, c'est pourquoi personne n'est libre de le gérer en excluant, en dominant ou en manipulant.

La VC en tant que telle offre un terrain fertile très propice à ce que se produisent des abus de pouvoir et de conscience. Cette affirmation n'implique pas de considérer qu'il se produisent *per se*, mais que dans cette vocation confluent des circonstances qui les favorisent beaucoup plus que dans d'autres milieux ou d'autre manières de suivre Jésus-Christ. Nous allons maintenant exposer brièvement les éléments qui s'entrecroisent et favorisent ces situations abusives. Pour cela, nous considérerons tout d'abord les éléments propres à la VC, puis les éléments propres aux individus et enfin les éléments qui touchent à la dynamique de groupe.

## 1. *Éléments propres à la Vie Consacrée*

L'un des éléments caractéristiques de cette vocation est que l'une de ses médiations charismatiques pour suivre le Christ est le vœu d'obéissance. C'est-à-dire que l'exigence d'obéir à Dieu, commune à tous les chrétiens, passe dans notre cas par la médiation de la personne qui assume le service d'autorité. La conséquence la plus évidente est que les

Instituts de VC s'organisent de manière hiérarchique, puisque certains membres ont une responsabilité au-dessus des autres, et que ceci est une porte ouverte sur le *cléricalisme*, dans le sens large que nous évoquons. Lorsque l'on marque une différence claire entre les membres de l'Institut, il devient possible que ce qui est appelé à être une médiation dégénère assez facilement en un espace d'abus.

Nous avons tous notre part de pouvoir, et pour cela même, nous pouvons l'utiliser soit pour faire grandir soit de manière abusive, mais la structure même de la vie religieuse fait que certaines personnes ont du pouvoir sur les autres. Même si selon le Code de Droit Canonique les tâches de gouvernement doivent être limitées dans le temps, la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique (CIVCSVA) a expliqué clairement qu'il est assez fréquent que l'on se maintienne dans ce type de responsabilités<sup>3</sup>. On contourne pour cela les limites temporelles indiquées par les Constitutions en passant d'une charge à l'autre ou d'une communauté à l'autre.

**Le problème est que lorsque nous ne nommons pas quelque chose, non seulement cela ne le fait pas disparaître, mais paradoxalement nous lui octroyons plus d'emprise. Nous devons reconnaître ce désir et l'appeler par son nom pour lui permettre d'être évangélisé.**

Ceci empêche le nécessaire changement de perspective, de vision et d'orientation dans les institutions, d'où une évidente pauvreté que l'esprit du Droit Canonique cherche à éviter.

Nous devons nous demander ce qu'il nous faut faire pour rendre possible les passages de flambeau, reconnaître les dons des Sœurs et stimuler leurs capacités de leadership constructif. Derrière les exigences de limiter dans le temps les responsabilités de gouvernement, se cache une sagesse : il s'agit non seulement de prévenir les abus de pouvoir, mais aussi de limiter les visions monolithiques et de favoriser la richesse que représente toujours un changement de perspective. Dans cette optique, quelle est la pratique concrète de rotation de nos Instituts et comment pouvons-nous l'améliorer ?

Parallèlement à cette nécessaire alternance, il faut aussi rappeler que la tâche des supérieurs se limite à la mission de la congrégation, c'est-à-dire qu'elle affecte le domaine externe des personnes. La Sœur qui assume le service d'autorité a la responsabilité de

veiller à ce qui est commun, de s'occuper de la mission institutionnelle, de créer un climat qui favorise l'épanouissement humain et chrétien de chacune, à la suite du Christ, mais elle n'est chargée de rien qui touche au domaine de la conscience ou de l'intimité.

La connotation spirituelle que l'on a donnée à cette charge au cours du temps a pu favoriser une certaine confusion entre la responsabilité d'une supérieure et une « maternité spirituelle » qui se révèle dangereuse et qui ouvre la porte aux abus de pouvoir et de conscience. De fait, le Code de Droit Canonique fait preuve de prudence en interdisant que la personne qui assume le service d'autorité induise de quelque manière que ce soit à ce qu'on lui fasse l'ouverture de sa conscience (c.630§5). De plus, le vœu d'obéissance implique de renoncer à sa volonté propre, mais non à sa conscience, ni à son intelligence, à ses certitudes de foi ou aux intuitions de l'Esprit.

L'obéissance fondamentale dont les supérieurs sont les médiateurs est l'obéissance à



Dieu, et Il nous parle à travers notre conscience (GS 16), c'est pourquoi aucune demande ne peut engager le domaine de notre intimité. Certaines pratiques habituelles dans la VC peuvent facilement dériver en abus de conscience. Que l'on pense par exemple à la coutume des « entretiens avec la supérieure », à celle de « rendre compte de son oraison », à l'exigence que les sœurs de vœux temporaires soient « accompagnées » par leur supérieure ou à la concentration en une seule personne des charges de supérieure et de maitresse des novices.

Un autre élément caractéristique de la VC est le processus de formation. Pendant un certain temps, les personnes entrant dans nos Institutions approfondissent leur connaissance de cette vocation et se préparent à la vivre. Il s'agit d'une période particulièrement délicate, parce que leur désir d'apprendre et de faire la volonté de Dieu suppose qu'elles désactivent tous leurs systèmes d'alarme et de protection. En entrant dans nos Instituts, elles font confiance aux formatrices que la Congrégation leur indique, ce qui est à la

fois la condition pour qu'il y ait processus de formation et le risque que cette confiance soit trahie, puisque l'on accueille comme normal ce qui est transmis par les formatrices, que ce le soit ou non. En outre, il n'est pas difficile non plus que les Sœurs en formation ouvrent à leurs formatrices le domaine de leur conscience.

La finalité de tout processus de formation n'est autre que d'aider la personne à déployer toutes ses capacités humaines et religieuses, en gagnant en autonomie et en liberté intérieure. C'est pourquoi quelque chose va de travers quand nous nous trouvons en présence de Sœurs en formation puériles et dépendantes de ce que pense, dit ou fait leur formatrice. Nous sommes à une étape dans laquelle il n'est pas difficile de normaliser les relations manipulatrices et les pratiques abusives.

Un autre élément caractéristique de la VC est que nous nous sentons convoquées autour d'un charisme partagé par les membres de l'Institut. Après le Concile Vatican II et son appel à la rénovation de cette vocation, une théologie du charisme s'est développée. Celui-ci est, par définition, un don de l'Esprit Saint : il a donc un dynamisme intrinsèque qui est tout le contraire d'une perception rigide, délimitée, fixe dans le temps. De plus, les charismes institutionnels s'enrichissent avec les charismes personnels des membres de l'Institut – être fidèle à l'héritage charismatique signifie donc nécessairement l'être de façon créative et aussi l'enrichir avec les dons de chacun.

Malgré cet aspect dynamique des charismes, dans la pratique ceux-ci sont souvent vécus comme quelque chose de fixe et d'immuable. La compréhension selon laquelle l'héritage charismatique est quelque chose de statique et clairement délimité peut comporter deux risques qui facilitent les pratiques abusives.

En premier lieu, ce vécu charismatique engendre une perception de menace. Comme il ne peut pas changer, le charisme doit être protégé et les supérieurs se transforment en gardiens et principaux dépositaires de ce charisme. Ainsi, il n'est pas difficile que l'on finisse par considérer les responsables de l'Institut comme les sauveteurs de l'héritage spirituel et que, de cette manière, on canonise leur compréhension du charisme comme la seule valide et véritable, transformant en illégitime toute manière différente de le comprendre. En deuxième lieu, une perception fossilisée du charisme dérive facilement en une idéologie indiscutable et susceptible de tout justifier et de séquestrer les consciences.

Un autre élément caractéristique de la VC est la vie communautaire. Dans cette vocation nous vivons avec des personnes que nous ne choisissons pas et que peut-être nous n'aurions jamais choisies. Nous ne sommes unies ni par les liens du sang, ni par les goûts, et nous n'avons parfois même pas la même idée de ce qu'implique cette manière concrète de suivre Jésus-Christ. Malgré tout cela, nous nous savons et nous nous sentons convoquées par Dieu pour partager le quotidien. Former partie d'un groupe avec lequel on vit exige de compter avec une série de dynamiques psychologiques et de groupe qui n'est pas essentielle dans d'autres vocations chrétiennes et que, pour gagner en clarté, nous aborderons dans la dernière partie.

## **2. Éléments propres aux individus**

Dans le milieu ecclésial il nous arrive souvent de pécher par ingénuité, peut-être particulièrement dans la VC. Nous ne nous rendons pas toujours compte de la distance qui sépare les idéaux que nous exprimons dans nos discours et nos décisions les plus quotidiennes. Nous ne sommes pas toujours conscients de l'infinie capacité d'aveuglement qu'ont les êtres humains. Il faut beaucoup de connaissance de soi et beaucoup d'authenticité pour s'avouer les vérités sans demi-mesures ni palliatifs. Cette inconscience ne nous exempt pas de la responsabilité qu'elle entraîne. Ne pas poser des mots clairs sur les vraies raisons qui nous font agir et qui se cachent derrière des

discours politiquement corrects est l'un des plus grands péchés, bien que très peu de personnes s'en confessent.

Dans la majorité des cas il ne s'agit pas d'hypocrisie – penser une chose et dire le contraire – mais nous ignorons et nous ne tenons pas compte des réelles dynamiques qui animent nos actions et qui ne correspondent guère à nos discours religieux. Cette inconscience est très évidente dans le désir de pouvoir, que partagent tous les êtres humains, mais qui n'est pas verbalisé dans le monde religieux. Selon la tradition évangélique, Jésus-Christ lui-même fut tenté d'aspirer au pouvoir, mais dans l'Église c'est une réalité que l'on cache et qu'on ne nomme pas. Il semblerait que nous entretenions l'illusion selon laquelle vouloir vivre le service ou parler de « laver les pieds » ferait disparaître le désir de pouvoir, mais ce n'est pas certain.

Cette tendance à la négation augmente dans la VC féminine, parce que nous avons intégré une image de nous-mêmes qui attribue aux hommes la force et le pouvoir, et aux femmes des valeurs comme la délicatesse et la soumission. S'il peut être déjà difficile de reconnaître la présence de désir de pouvoir dans le milieu ecclésial, c'est encore plus compliqué quand notre imaginaire inconscient sur les valeurs qui doivent caractériser une femme écarte le pouvoir. Le problème est que lorsque nous ne nommons pas quelque chose, non seulement cela ne le fait pas disparaître, mais paradoxalement nous lui octroyons plus d'emprise. Nous devons reconnaître ce désir et l'appeler par son nom pour lui permettre d'être évangélisé.

Outre ce désir de pouvoir que nous partageons tous, nous devons prendre en compte certaines tendances psychologiques qui facilitent l'abus de pouvoir et de conscience, tant chez ceux qui abusent que chez les victimes. Sans arriver nécessairement à un niveau de trouble de personnalité, les personnes présentant une certaine tendance au narcissisme ont une facilité toute particulière à utiliser de façon abusive le pouvoir lié à une charge.

La nécessité d'engendrer l'admiration, l'autoritarisme et le manque de réelle connaissance de soi les portent à écarter les personnes pouvant leur faire de l'ombre et à s'entourer de celles qu'elles peuvent manipuler avec facilité. Ces personnes ont du mal à découvrir les besoins des autres et à accueillir leurs sentiments, ainsi qu'à reconnaître leurs propres erreurs et à assumer leur responsabilité. Il s'agit d'habitude de personnes charmantes, même charismatiques, qui savent s'adapter à ce que l'on attend d'elles et qui discernent rapidement les points faibles de ceux qui les entourent.

Nous avons l'habitude de caricaturer ceux qui commettent des abus, parce qu'il nous est plus simple d'imaginer qu'il s'agit de monstres terribles et de personnes cruelles, mais l'apparence des pires abuseurs est exactement le contraire. Ceux que l'on admire et que personne ne croirait capable de maltraiter les autres sont beaucoup plus dangereux que ceux qui abusent de façon grossière de leur domaine de pouvoir.

Nous avons aussi d'habitude du mal à comprendre la psychologie de la victime. Nous pensons que cela n'arrive qu'aux personnes faibles ou avec certaines difficultés objectives que nous cherchons à regrouper dans le qualificatif « vulnérable ». Nous ne nous rendons pas compte que nous sommes tous des victimes potentielles, parce que nous sommes tous susceptibles d'être maltraités et de subir du mal, tout en pensant que l'on prend soin de nous. Néanmoins, cette possibilité universelle d'être manipulé augmente selon les circonstances, surtout quand notre histoire est marquée par certaines blessures. Ainsi, ceux qui ont vécu des relations toxiques ou abusives ont davantage de possibilités d'y retomber.

Notre incapacité à nous mettre dans la peau des victimes se reflète quand nous nous demandons pourquoi elles n'ont rien fait pour l'éviter. Nous ne comprenons pas ce qui s'appelle le syndrome de l'impuissance acquise et dont souffrent beaucoup de victimes. La frustration et l'impuissance que nous ressentons quand nous nous trouvons dans une

situation abusive peut nous porter à renoncer à réagir, parce qu'à un autre moment nous avons expérimenté que nous ne pouvions rien faire. Cet apprentissage est tellement gravé chez la victime qu'elle assume cette impuissance et cette vulnérabilité et que cela la porte à ne rien tenter pour éviter la souffrance, convaincue qu'elle ne peut rien faire. Si seulement nous pouvions gagner en sensibilité et pressentir la complexité des expériences d'une victime, qui ne fait pas ce qu'elle veut mais ce qu'elle peut.

Devant une situation d'abus de pouvoir ou de conscience, il est fondamental que la victime ait un réseau de soutien qui lui permette de l'affronter et de réagir. Malheureusement, dans la vie communautaire ce n'est pas aussi fréquent qu'on pourrait le désirer.

### **3. Éléments propres aux dynamiques de groupes**

La psychologie des groupes nous montre que certaines dynamiques et structures communautaires favorisent les pratiques abusives. Suivant l'image que nous avons utilisée plus haut, nous pourrions nous demander ce qui fait qu'un groupe humain se transforme en plomb capable d'empoisonner le vin. Certains aspects de la question sont liés à la situation sociologique dans laquelle nous vivons. Il y a déjà longtemps, pour définir notre société, le sociologue Zygmunt Bauman parlait de *société liquide*. Selon cet auteur – je simplifie beaucoup – l'époque que nous vivons se caractérise par l'absence de réalités fermes et certaines, où les critères sur ce qui est valide et ce qui ne l'est pas sont tellement disparates que l'incertitude domine.

Alors qu'à d'autres époques notre identité nous était quasiment donnée, maintenant chacun de nous se voit astreint à construire la sienne ; et dans ce contexte le groupe d'appartenance se vit à partir de cette nécessité pour chaque personne de découvrir et revendiquer qui elle est. Face à l'incertitude que la société nous renvoie, nous cherchons une certaine sécurité psychologique dans des identités *rigides*, si tant est que le contraire de *liquide* soit *solide*. Nous vivons l'incertain avec beaucoup de difficulté et il est parfois plus facile de renoncer au risque de la liberté de pensée et de discernement et de ne pas avoir clairement à l'esprit quel pas concret nous devons faire. Il est facile de préférer des réponses claires et d'assumer les décisions des autres qui nous libèrent du risque de nous tromper.

La montée des fondamentalismes politiques et un certain style de mouvements et d'institutions ecclésiales ont des causes d'ordre sociologique et psychologique, parce que tout cela répond au désir de sécurités inébranlables, d'une identité sans fissure et de contrôler un monde qui se perçoit comme incertain. On voit se multiplier les groupes dont la caractéristique est d'être très repliés sur eux-mêmes, qui ont une identité de groupe et une idéologie très marquée et où le concept d'autorité est très fort et centré sur les leaders. Les investigations pour causes d'abus de tous les types, les multiples interventions ecclésiales dans les congrégations nouvelles et les scandales autour des fondateurs démontrent que ce n'est pas la manière la plus saine pour construire un groupe humain, parce qu'elle « abîme les pommes ».

Outre ces implications liées à notre société, il faut prendre en compte l'influence que les autres exercent sur nous. Nous ne sommes pas toujours conscients de la nécessité que nous avons de former partie de quelque chose ni du fait que ceci nous oriente vers la conformité avec le groupe auquel nous appartenons. Le groupe nous influence directement ou indirectement, à des degrés divers, et nous porte à faire ce que nous ne ferions pas de notre propre chef, bien que nous croyions être maîtres de nos choix. De plus, il nous offre des modèles de conduite qui nous poussent à imiter, même sans pouvoir le verbaliser de façon explicite. Cette influence, en soi, n'est pas négative, parce qu'elle peut nous stimuler et favoriser notre développement personnel, mais elle peut aussi dégénérer en des systèmes pervers.

La psychologie sociale a constaté le rôle du contexte de groupe quand il s'agit de se connecter de façon sélective à ses propres valeurs morales ou de s'en déconnecter. Il existe différentes stratégies pour encourager la personne à approuver le système et transformer en banal le mal réalisé, ainsi que l'histoire nous l'a montré à maintes reprises. Faire en sorte que certains se sentent supérieurs aux autres, l'instruction, l'idéologie ou le manque de transparence sont quelques-uns des nombreux recours employés à cette fin. Toutes proportions gardées, nous pouvons également retrouver ces dynamiques dans les Instituts de VC, parce que nous avons plusieurs années de formation, une spiritualité que l'on peut réduire à une idéologie et qu'il est facile d'acquérir une certaine sensation de supériorité par rapport aux autres vocations.

Il faut se méfier de certaines convictions présentes dans la VC, par exemple croire que les décisions communautaires sont *per se* les plus sages, ou surestimer l'unité. Nous ne pouvons pas oublier à quel point il est facile de manipuler un groupe. Comme cela arrive dans d'autres milieux, par exemple dans la politique, selon certaines études psychologiques il n'est pas impossible qu'une communauté religieuse élise un leader dont les tendances psychologiques puissent dériver dans des attitudes abusives.

Une certaine vision idyllique porte facilement à *la tyrannie de l'unité*, en la confondant avec l'uniformité, où l'on ne vit pas la diversité de façon saine, où l'on perd le droit à la dissension et où l'on tend à la pensée unique. Dans cette *tyrannie de l'unité* la pression du groupe est fondamentale. Pour imposer cette situation il existe de nombreuses manières, plus ou moins subtiles, de faire taire toute voix sortant de ce que l'on considère normatif ou de laisser de côté ceux dont on juge qu'ils apportent des notes dissonantes. Dans ces situations de maltraitance le silence des bonnes personnes transforme tous les membres en victimes et en bourreaux, générant un réseau toxique de relations et convertissant en acte héroïque toute expression de désaccord ou de censure du système.

Il s'agit d'une spirale du silence qui transforme les personnes présentes en complices et victimes. Ainsi on normalise le mal, on le justifie et on le transforme en « problème de l'autre ». La vie s'avère ainsi plus simple et l'on ne court pas le danger de s'aventurer à remettre en question le *statu quo*. La communauté peut être complice et victime d'une dynamique abusive normalisée, parce que chacun finit pas renoncer à être ce qu'il est pour ne pas payer le lourd tribut que cela implique.

D'autres éléments entrent sans doute aussi en jeu, qui s'entrecroisent et peuvent nous conduire à des situations que nous n'aurions pas voulues. Il nous faut des systèmes de contrôle efficaces pour traiter, résoudre et prévenir les comportements abusifs, en nous plaçant du côté des victimes. Nous aurons la VC que nous construirons toutes ensemble, pourvu que nous profitions de ces « signes des temps » pour créer des structures permettant aux femmes qui entrent dans nos Congrégations d'être des personnes plus libres et en accord avec ce que Dieu rêve que nous soyons.

1 Ces pages sont une version abrégée et simplifiée de mon article « La présence innommée. Abus de pouvoirs dans la vie consacrée », publié dans *Teología y Vida*. En accès libre sur : <http://ojs.uc.cl/index.php/tyv/article/view/32715/34801>.

2 Lettre du Pape François au Cardinal Reinhard Marx, Archevêque de Munich et Freising (10 juin 2021) <https://www.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2021/documents/20210610-cardinale-marx.html>

3 Cette dénonciation se trouve dans le n° 22 du document *À vin nouveau autres neuves* (2017)

# CHANGEMENTS DU DROIT PÉNAL CANONIQUE ET ABUS

P. Benoit Malvaux, SJ

*Il P. Malvaux ha un dottorato in diritto canonico presso l'Università Saint Paul (Ottawa) e ha insegnato diritto canonico ed ecclesiologia in diverse università; è attualmente docente presso l'Università Gregoriana. È stato già superiore di una comunità a Bruxelles dal 1997 al 2002 e ha diretto l'Istituto Internazionale Lumen Vitae.*

*La conférence a été présentée en octobre 2021 lors du webinaire sur le Droit Canonique organisé par l'UISG-USG.*



## 1. Introduction

La révision du livre VI du code de droit canon sur le droit pénal et ses conséquences en matière d'abus est une question complexe, que je vais essayer de présenter de la manière la plus claire possible. Dans un premier temps, je me propose de situer cette révision dans le cadre de l'évolution des mentalités dans l'Église à propos du droit pénal. Puis je présenterai les nouvelles normes relatives aux abus et aux peines par lesquels ils sont sanctionnés. Enfin, j'émettrai quelques brèves réflexions personnelles à propos de la mise en œuvre du nouveau système.

Tout d'abord, je voudrais relever que la révision du livre VI du code sur le droit pénal canonique traduit un changement radical de la manière dont l'Église considère le droit pénal. En caricaturant à peine, on pourrait dire qu'à l'époque du concile, le droit canon, et plus encore sa branche pénale, était considéré comme contraire au commandement de l'amour, au point que certains théologiens proposaient qu'on supprime le droit pénal de l'ordre juridique canonique. Cette proposition n'a pas abouti, puisque le code de 1983 comprend un livre VI consacré au droit pénal. Cependant, l'état d'esprit dominant, encore au début des années 90, quand j'ai étudié le droit canonique, était qu'il ne fallait recourir au droit pénal qu'en cas de nécessité extrême. En conséquence, il n'était quasiment jamais mis en application.

Les choses commencèrent à changer à partir des années 90, lorsqu'éclatèrent les premiers scandales d'abus sexuels de mineurs par des clercs. Devant l'horreur de tels

actes, on prit alors peu à peu conscience que le droit pénal avait sa place à l'intérieur de l'ordonnancement canonique, et que l'application de peines envers les auteurs d'abus sexuels de personnes innocentes se justifiait, notamment pour rétablir la justice et réparer le scandale. Le scandale n'était plus que l'Église punisse, mais que des crimes restent impunis. C'était une véritable révolution copernicienne.

Cependant, les choses n'ont pas changé du jour au lendemain. Je n'ai pas besoin de m'étendre sur la tentation pour les autorités ecclésiastiques d'étouffer les affaires, mais, même là où l'autorité désirait punir l'auteur du crime d'abus sexuels, elle se trouvait démunie, parce qu'on n'était plus habitué à sanctionner dans l'Église. C'est pour aider les responsables d'Église à entrer dans cette nouvelle dynamique que, dès 2001, sera promulgué le *motu proprio Sacramentorum sanctitatis tutela*, qui transférait à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi la compétence pour juger d'un certain nombre de délits, dont les délits d'abus sexuels de mineurs commis par des clercs, afin d'aider les pasteurs à réagir de manière appropriée. C'est un processus qui a pris beaucoup de temps – on ne change pas d'un coup de baguette magique des pratiques profondément enracinées, mais qui est allé crescendo, au fur et à mesure que les révélations se multipliaient et que la nécessité de réagir se faisait plus pressante. Dès 2007, il apparut nécessaire de ne pas se borner à ajouter des lois complémentaires à celles présentes dans le Code, mais de réformer le Code lui-même, plus précisément son livre VI relatif au droit pénal. 2007 – 2021 : cette réforme du livre VI a pris du temps. Cela peut s'expliquer par différentes raisons sur lesquelles je ne m'étendrai pas ici, mais je pense que cela a été heureux, parce que, durant toutes ces années, l'Église n'a pas cessé d'évoluer et d'élargir le champ d'application du droit pénal en matière d'abus. Si on avait révisé le livre VI en deux-trois ans, on aurait été trop vite, et on n'aurait pas bénéficié de toute l'évolution qui s'est manifestée dans l'Église dans les années 2010. Les rédacteurs du nouveau livre VI ont ainsi pu prendre en compte ces évolutions et les intégrer dans leur projet de révision. En même temps, on ne pouvait pas indéfiniment retarder la révision du droit pénal, sous prétexte que les choses devaient encore évoluer. C'est donc le 8 décembre prochain qu'entrera en vigueur le nouveau livre VI.

Je ne vais pas présenter ici l'ensemble du nouveau livre VI du code, mais je voudrais néanmoins relever trois caractéristiques de sa révision. D'abord, certaines modifications traduisent la prise de conscience dont je parlais tout à l'heure, que le droit pénal est utile pour le bien même du peuple de Dieu, qui souffre et est scandalisé de l'impunité dont bénéficient les auteurs de certains délits. En ce sens, la version nouvelle du livre VI est plus sévère que la version de 1983. Un bel exemple en est le canon 1341, qui traite de l'application des peines. Pour le dire brièvement, là où la version de 1983 insiste sur l'importance de tout essayer avant de punir, la nouvelle version insiste sur l'obligation de punir dès qu'il n'y a pas d'autres moyens de rétablir la justice. La mise en œuvre du droit pénal n'est plus une procédure exceptionnelle, à laquelle on recourt à contrecœur quand il n'y a vraiment pas moyen de faire autrement, mais elle s'impose dès qu'il apparaît qu'une solution à l'amiable ne permet pas de rétablir la justice et de réparer le dommage.

Un autre progrès opéré par la révision du livre VI a été d'assurer une plus grande cohérence du droit pénal canonique, et particulièrement une plus grande cohérence entre les normes particulières et le titre sous lesquels elles figurent.

Enfin, les auteurs de la réforme ont cherché à rendre le droit pénal plus efficace en précisant la ou les peines applicables en cas de délit. Le législateur de 1983 avait souvent eu recours à la notion de juste peine, ce qui était théoriquement très beau (en soi, c'est tout à fait justifié d'appliquer une juste peine), mais n'a aidé pas en pratique à l'application

de la peine, dans la mesure où on ne savait pas en quoi consistait la juste peine en question. Dans la nouvelle version du livre VI, le législateur a plusieurs fois précisé quelle est la peine à appliquer, ce qui facilitera la mise en œuvre du droit pénal canonique.

## 2. La présentation des normes

Après cette brève présentation générale de la révision du livre VI du Code, j'en viens à la présentation des normes qui traitent spécifiquement des délits d'abus.

Tout d'abord, je rappelle ce que prévoit la version actuelle du code de 1983 sur cette question. Le canon fondamental est ici le canon 1395 §2, qui dit que le clerc qui a commis un délit contre le sixième commandement du Décalogue, si le délit a été commis par violence ou avec menaces ou publiquement, ou bien avec un mineur de moins de seize ans, sera puni de justes peines, y compris, si le cas l'exige, le renvoi de l'état clérical. Pour le dire en d'autres termes, le code prévoit comme délit punissable canoniquement l'abus sexuel par un clerc (donc un évêque, un prêtre ou un diacre) de n'importe quelle personne commis avec violences ou avec menaces (le viol, par exemple) ou encore publiquement (avec atteinte à la moralité publique), ou encore l'abus sexuel d'un mineur de moins de seize ans.

Ce canon 1395 §2 a été rarissimement appliqué dans les années qui ont suivi l'entrée en vigueur du code de 1983, soit parce que les autorités ecclésiastiques étouffaient l'affaire afin de sauvegarder la bonne réputation de l'Église, soit parce qu'elles étaient réticentes à imposer des peines, vu la mentalité « anti-canonique » que j'évoquais tout à l'heure. Les choses ont commencé à bouger à partir des années 1990, et le *motu proprio* *Sacramentorum sanctitatis tutela* de 2001 a non seulement rendu la Congrégation pour la Doctrine de la Foi compétente pour les abus sexuels de mineurs par des clercs, mais il a élargi le champ d'application du canon, en l'étendant à l'abus sexuel de mineurs de plus de 16 ans. En 2010, de nouvelles normes d'application du *motu proprio* feront un pas supplémentaire en ajoutant le délit d'abus sexuels de personnes manquant habituellement de l'usage de la raison et le délit de détention ou de divulgation d'images pornographiques de mineurs de moins de 14 ans. Par la suite, d'autres dispositions viendront s'y ajouter, particulièrement le *motu proprio* *Vos estis lux mundi* de 2019 sur l'obligation pour les clercs et les religieux de dénoncer les abus sexuels dont ils auraient connaissance à l'autorité ecclésiastique compétente. Cependant, plutôt que de continuer à multiplier les normes parallèles au code de 1983, il a paru préférable d'intégrer ces normes dans une nouvelle version du code, profitant de la révision du livre VI du code qui était en cours depuis 2007.

## 3. Les modifications de contenu du droit pénal

Avant de présenter les modifications de contenu du droit pénal opérées dans la nouvelle version du livre VI par rapport aux abus dans l'Église, j'attire votre attention sur le fait que le canon relatif aux abus sexuels de mineurs par des clercs a changé de place à l'intérieur du livre VI. L'actuel c. 1395 §2 se trouve dans le titre V du livre VI, qui traite des délits contre des obligations spéciales. Dans la version révisée du code, ce délit fera l'objet du c. 1398 §1 1°, qui se trouve dans le titre VI du livre, relatif aux délits contre la vie, la dignité et la liberté humaines. Ce déplacement traduit une heureuse évolution de l'angle sous lequel on appréhende le délit d'abus sexuel de mineurs. Dans le code de 1983, on le considérait avant tout comme un manquement au vœu de chasteté, si le clerc était religieux, ou plus généralement au sixième commandement du Décalogue, dans le cas du clerc diocésain.

Le problème essentiel était que le clerc n'avait pas respecté ses obligations. Dans la version révisée du livre VI, on considère désormais le délit sous l'angle de la victime, dont on a porté gravement atteinte à la vie et à la dignité. Le problème n'est plus d'abord que le clerc n'a pas respecté ses obligations, mais qu'il a gravement porté tort à autrui. Le déplacement du canon sur les abus sexuels de mineurs par des clercs se situe ainsi dans la droite ligne de l'évolution des mentalités dans la société et dans l'Église, qui met désormais au premier plan la préoccupation pour la victime.

Pour ce qui est du contenu de nouvelles normes, celles-ci opèrent un certain nombre d'extensions de la notion de délit d'abus. Certaines d'entre elles intègrent des extensions déjà opérées par les lois particulières qui se sont succédé depuis 2001. D'autres sont de véritables innovations, y compris par rapport à ces lois. Pour la clarté de la présentation, je propose d'examiner successivement les extensions relatives à l'objet du délit, puis les extensions relatives à l'auteur du délit, et enfin les extensions relatives aux victimes du délit.

**Le problème est que lorsque nous ne nommons pas quelque chose, non seulement cela ne le fait pas disparaître, mais paradoxalement nous lui octroyons plus d'emprise. Nous devons reconnaître ce désir et l'appeler par son nom pour lui permettre d'être évangélisé.**

Pour ce qui est de l'objet du délit, une première extension est opérée par le nouveau canon 1398 §1 2<sup>o</sup>, qui établit le délit consistant pour un clerc à recruter ou conduire un mineur ou une personne qui manque habituellement de l'usage de la raison ou une personne à laquelle le droit reconnaît une protection similaire à réaliser ou à participer à des exhibitions pornographiques réelles ou simulées. C'est une disposition nouvelle, qui prend en compte l'évolution des pratiques et de la technologie. Ainsi, le clerc qui incite un mineur à se filmer sur son portable en train de se masturber, alors même qu'il n'abuse pas directement sexuellement de lui, pourra être puni de la privation de son office ou d'autres peines, qui peuvent aller jusqu'au renvoi de l'état clérical.

A propos de ce nouveau canon, je vous rends attentif à un problème spécifique à sa traduction anglaise. Cette traduction parle du clerc qui « grooms or induces a minor to expose himself pornographically or to take part in pornographic exhibitions ». Le mot « grooming », d'après ce que je sais, peut désigner le fait de nouer une conversation de

type sexuel avec un mineur. Par exemple, le fait de parler avec lui de ses organes sexuels ou l'inviter à raconter la manière dont il se masturbe. Ce n'est pas ce dont il est question ici. La traduction du canon dans les autres langues (« reclutar » en espagnol, « reclutare » en italien, « recruter » en français) montre bien qu'est visé ici le fait de recruter un mineur pour qu'il participe à des séances pornographiques.

Le n° 3 du même nouveau canon 1398 §1 introduit dans le Code un autre délit nouveau par rapport au Code de 1983, mais qui n'est pas une nouveauté dans l'absolu, puisque ce délit avait déjà été établi par les normes de 2010 d'application de *Sacramentorum sanctitatis tutela*. Il s'agit du fait pour un clerc de conserver, exhiber ou divulguer de quelques façons que ce soit et avec quelque moyen que ce soit des images pornographiques, acquises de façon immorale, de mineurs ou de personnes habituellement affectées d'un usage imparfait de la raison. Le texte du nouveau canon est un peu différent du texte des normes de 2010 – on a notamment ajouté l'exhibition d'images pornographiques et



il s'agit maintenant d'images pornographiques de n'importe quel mineur, alors que les normes de 2010 parlaient de mineurs de moins de quatorze ans. Le fait pour un clerc de télécharger des images pornographiques mettant en scène des mineurs ou de transférer de telles images est désormais intégré dans le code comme un délit passible de la privation de l'office et d'autres justes peines, y compris éventuellement le renvoi de l'état clérical.

Un troisième changement majeur relativement à l'objet du délit est le nouveau §3 du can. 1395 qui, outre le délit contre le sixième commandement commis avec violences ou menaces, déjà présent dans le code de 1983, prévoit que « sera puni de justes peines, y compris, si le cas l'exige, le renvoi de l'état clérical, le clerc qui, par abus d'autorité, commet un délit contre le sixième commandement du Décalogue ou contraint quelqu'un à réaliser ou à subir des actes sexuels. » C'est une modification très importante, qui fait écho au scandale dû à la multiplication des révélations d'abus sexuels d'adultes par des

clercs qui ont profité de leur statut pour ce faire. Jusqu'à présent, de tels actes étaient répréhensibles, mais ils ne constituaient pas des délits à proprement parler. Dorénavant, il n'en ira plus ainsi. Un clerc qui abuse sexuellement d'un adulte vis-à-vis duquel il exerce une autorité juridique pourra être puni –pensez par exemple à un maître des novices qui abuse sexuellement d'un novice. Moins évident pour moi est le cas d'un clerc qui abuse de son autorité spirituelle (par exemple, un accompagnateur spirituel qui abuse sexuellement de la jeune femme qu'il accompagne). Il sera peut-être bon que le législateur donne une interprétation authentique de la notion d'autorité, pour que l'on sache plus précisément jusqu'où s'applique le nouveau canon 1395 §3.

Au passage, vous aurez noté que le législateur n'a pas retenu l'expression d'« abus de personne vulnérable », qui se trouve par exemple dans le *motu proprio Vos estis lux mundi*. Il a sans doute tenu compte des critiques émises à l'égard de cette notion subjective (comment peut-on définir la vulnérabilité d'une personne ?) alors que la notion d'autorité dont on abuse est davantage objective.

La fin du même §3 du nouveau canon 1395 introduit un autre nouveau délit, le fait pour un clerc de contraindre quelqu'un à réaliser ou à subir des actes sexuels. Dans cette hypothèse, comme je comprends cette nouvelle norme, le clerc auteur du délit n'est pas directement impliqué dans l'abus sexuel, mais il utilise son autorité ou sa force pour obliger une ou plusieurs personnes à réaliser ou à subir des actes sexuels. On pourrait ainsi imaginer le cas d'un maître des novices qui obligerait deux de ses novices à avoir des relations sexuelles entre eux.

#### 4. Les nouveautés de la version révisée du livre VI du code

Voilà les différentes nouveautés de la version révisée du livre VI du code par rapport à l'objet du délit d'abus. Sont désormais considérés par le code de droit canon comme des délits, pour le dire en bref, le recrutement par un clerc d'un mineur pour des exhibitions pornographiques, la conservation, exhibition ou divulgation d'images pornographiques de mineurs, le délit contre le sixième commandement par un clerc qui abuse de son autorité, et le fait de contraindre quelqu'un à réaliser ou à subir des actes sexuels.

Voyons maintenant les cas d'élargissement du champ d'application du droit pénal en ce qui l'auteur du délit d'abus. La nouveauté fondamentale ici, non seulement par rapport au code de 1983, mais aussi par rapport aux lois ultérieures, se trouve au c. 1398 §2, qui stipule que le membre (sous-entendu non clerc) d'un institut de vie consacrée ou d'une société de vie apostolique et n'importe quel fidèle qui jouit d'une dignité ou accomplit un office ou une fonction dans l'Église qui commet un délit visé par le canon 1398 §1 ou par le canon 1395 §3 sera puni de peines de limitation d'exercice ou de privation d'office ou d'autres peines. Il y a ici aussi une avancée dans la mesure où le code de 1983 ne prévoyait de délit que dans l'hypothèse d'un clerc. Le religieux non clerc, la religieuse ou le laïc en responsabilité pastorale qui abusait sexuellement d'un mineur pouvait faire l'objet de mesures disciplinaires (y compris le renvoi de l'institut, dans le cas du religieux ou de la religieuse) mais il ne pouvait pas faire l'objet d'une peine canonique à proprement parler. Dorénavant, ces personnes pourront être punies d'une des peines prévus par le canon 1336 §§ 2-4 (à savoir particulièrement l'interdiction d'exercer un office ou la privation d'un office) ou d'autres peines suivant la gravité du délit. Le législateur intègre ici un autre reproche adressé au droit pénal actuel, qui ne traitait que des clercs. On peut aussi voir ici une illustration du changement de l'angle sous lequel on considère le délit, dont je parlais tout à l'heure. Si on considère d'abord la violation d'une obligation, l'abus sexuel

peut être considéré comme plus grave s'il est commis par un ministre ordonné que par un laïc. Par contre, si on met au premier plan la victime, cette distinction n'a plus de raison d'être. Pour la victime, l'abus sexuel n'est pas en soi moins grave parce ce qu'il est commis par un religieux frère ou par un laïc en responsabilité pastorale.

Je termine par l'élargissement du champ d'application du droit pénal pour les abus par rapport à la victime du délit. La plupart des « nouveautés » ici sont en fait l'intégration dans le code de dispositions déjà introduites par les lois particulières depuis 2001. Ainsi, le délit d'abus sexuel ne concerne plus seulement l'abus d'un mineur de moins de seize ans, mais l'abus de n'importe quel mineur. Est assimilé au mineur la personne qui a habituellement un usage imparfait de la raison, c'est-à-dire qui est atteinte d'un handicap mental. Ces deux extensions du délit avaient été opérées par les normes d'application de *Sacramentorum sanctitatis tutela*, en 2001 ou en 2010. Par contre, le canon 1398 §1 1° et 2° introduit un troisième type de victime possible, qui est une véritable nouveauté : la personne à laquelle le droit reconnaît une protection similaire à celle des mineurs et des personnes privées habituellement de l'usage de la raison. Je dois vous avouer que je ne sais pas ce que le législateur entend par là. Mais il ouvre la porte à ce que soient reconnues dans l'avenir d'autres catégories de victimes dont l'abus sexuel par un clerc, un consacré ou un laïc en responsabilité pastorale sera considéré comme un délit.

Indirectement, un autre élargissement de la notion de victime est opéré par le nouveau canon 1395 §3 à propos du délit contre le sixième commandement par abus d'autorité. Dans ce cas, quel que soit l'âge de la victime, le clerc ou le consacré ou le laïc en responsabilité pastorale qui utilise son autorité pour abuser sexuellement d'une personne commet un délit selon le droit canon.

Voilà, selon ce qu'il me semble, les principaux changements introduits par la nouvelle version du livre VI en ce qui concerne les délits d'abus. Les changements les plus significatifs, pour moi, sont d'abord le fait de considérer l'abus sexuel de mineurs comme un délit contre la vie et la dignité humaine et non plus comme un délit contre le vœu de chasteté, mettant ainsi au premier plan la victime. Ensuite, le fait de considérer comme délit l'abus sexuel d'un mineur par un religieux non clerc ou un laïc en responsabilité pastorale, et pas seulement par un clerc, ainsi que l'abus sexuel par abus d'autorité de toute personne, et pas seulement de mineurs. Pour moi, ce sont les changements les plus significatifs.

Cependant, on peut s'interroger sur les conséquences pratiques de cette réforme. Dans certains cas, elle sera peut-être davantage d'ordre symbolique. Je pense par exemple à l'extension du délit aux religieux non clercs. Il faut savoir que, jusqu'à présent, le religieux non clerc qui abuse d'un mineur ou qui commet un autre acte répréhensible du type téléchargement de fichiers pédopornographiques peut déjà faire l'objet de la part de son supérieur de mesures administratives ou disciplinaires qui peuvent comprendre la révocation de l'office, l'interdiction de poser certains actes (par exemple, d'aller sur internet), etc. Dorénavant, il pourra être aussi à des peines équivalentes. Symboliquement, cela peut avoir du poids – je ne suis plus soumis à une mesure administrative, mais je suis condamné à une peine, mais le résultat concret sera le même : que je sois révoqué de l'office par une mesure administrative ou que je sois condamné à une peine de privation de l'office, je ne peux plus exercer cet office.

Toujours en ce qui concerne les religieux ou plus largement les consacrés, il faudra voir les répercussions des modifications du droit pénal par rapport au renvoi de l'institut. Vous savez qu'en vertu de l'actuel canon 695, le religieux qui commet un des délits

mentionnés aux canons 1395, 1397 et 1398 doit être renvoyé de l'institut sauf, dans le cas du canon 1395 §2, si le supérieur juge qu'il peut être pourvu autrement à l'amendement du membre, au rétablissement de la justice et à la réparation du scandale. Dans le cas d'un religieux, clerc ou non clerc, qui a abusé sexuellement d'un mineur, le supérieur a ainsi une marge de manœuvre. En principe, il doit renvoyer le religieux de l'institut. Cependant, il peut estimer qu'il y a d'autres moyens de rétablir la justice et réparer le scandale, particulièrement quand les faits sont anciens et le religieux déjà âgé. Dans ce cas, au moins dans la Compagnie de Jésus, on ne renvoie pas le jésuite, mais on le soumet à des mesures de restriction.

Il faut espérer que le législateur n'oubliera pas d'adapter le canon 695 à la nouvelle numérotation du livre VI. Je rappelle que le renvoi de l'institut n'est pas une peine – le livre VI n'en parle pas, mais une mesure administrative de gouvernement. La révision du livre VI n'aura donc pas de conséquences à cet égard. C'est ce qui me fait dire que l'extension de la notion de délit à des abus commis par des religieux non clercs a surtout une portée symbolique.

Par contre, l'extension du délit aux abus sexuels d'adultes par abus d'autorité aura davantage de conséquences pratiques, en tout cas pour les clercs. Jusqu'à présent, le clerc qui usait de son autorité pour abuser sexuellement d'une personne adulte pouvait être soumis à des mesures disciplinaires, mais il n'était pas possible de le renvoyer de l'état clérical. Ce sera dorénavant possible.

C'est donc possible, mais sera-ce effectivement le cas ? C'est une autre question que je me pose à propos de cette réforme, à savoir celle de sa mise en œuvre. En effet, il ne suffit pas d'établir que tel comportement est délictueux et peut être puni par telle ou telle peine, encore faut-il que ces peines puissent être appliquées. Or, il faut savoir que, jusqu'à maintenant, la législation relative à la compétence de la CDF n'a pas changé. La Congrégation pour la Doctrine de la Foi n'est donc pas compétente pour les nouveaux délits introduits dans le Code. Lorsqu'un ordinaire reçoit une plainte relative à un de ces nouveaux délits, il devra donc procéder à une enquête préliminaire, pour établir la vraisemblance du délit, puis décider l'ouverture d'un procès judiciaire, devant le tribunal diocésain, ou d'un procès administratif, devant le même ordinaire. C'est en fait la même procédure qui existe pour le délit d'abus sexuel de mineur par un clerc, à ceci près que, si l'enquête préliminaire permet d'établir la vraisemblance du délit, ce n'est pas l'ordinaire qui décide d'engager un procès, mais il envoie le dossier à la CDF, pour que celle-ci décide de la suite de la procédure. De par mon expérience comme procureur de la Compagnie de Jésus, je peux témoigner que nous avons été grandement aidés par l'obligation d'envoyer les dossiers à la CDF, à la fois pour avoir une politique cohérente en la matière mais aussi pour traiter effectivement les dossiers.

Si la mise en œuvre des nouvelles normes pénales est laissée aux ordinaires et aux tribunaux diocésains, il y a le risque qu'elle reste lettre morte en beaucoup d'endroits, soit par manque de motivation, soit par manque de compétence des ordinaires et des tribunaux diocésains. Personnellement, je me demande donc s'il ne serait pas heureux d'élargir la compétence de la CDF à ces nouveaux délits, de manière à favoriser la mise en œuvre de la nouvelle législation.

# LA VIE À L'UISG

## Du bureau de la Secrétaire Exécutive

Il est difficile de croire que l'Assemblée du mois de mai est désormais derrière nous ; ce fut un merveilleux évènement avec 510 supérieures générales sur place et 174 autres en ligne. Nous avons réussi à diffuser les séances en 14 langues, et les sœurs ont pu participer et échanger en ligne tandis que les autres travaillaient à leurs tables à l'Ergife : un exploit. Nous remercions vivement le Bureau des communications et les personnes qui se sont occupées des aspects la techniques à l'UISG. Le thème « Embrasser la vulnérabilité sur le chemin synodal » et les interventions ont été grandement appréciés. Nous savons que les conférences ont été utilisées pour préparer des chapitres généraux et qu'elles continuent à être une riche source de réflexion pour les congrégations. La session finale de l'Assemblée de l'UISG s'est tenue le 11 juillet. Une fois de plus, la participation en ligne fut excellente. Le thème était le Document commun USG/UISG qui a été soumis au Bureau du Synode au nom des deux unions. Sr Gemma Simmonds CJ, Sr Maria Cimperman RSCJ et le P. Orlando Torres SJ ont présenté les aspects principaux du texte et les participantes ont répondu aux questions suivantes :

1. Que voulez-vous affirmer dans ce document?
2. Qu'est-ce qui pourrait manquer ou nécessiter une plus grande attention ?
3. Comment pouvons-nous, en tant que membres de la UISG, faire évoluer/ transmettre le document final ?

Ce fut un partage riche qui nous sera utile pour avancer dans le processus synodal. Depuis, le *Document de travail pour l'étape continentale : Élargis l'espace de ta tente* (ls 54,2) a été publié. Il est disponible en 5 langues sur le site du Synode : <https://www.synod.va/en/highlights/working-document-for-the-continental-stage.html>

Pour rester sur le sujet du Synode, le 2 novembre l'UISG et l'USG ont tenu un webinaire en présentiel et en ligne, au cours duquel le P. Giacomo Costa SJ et Sr Nathalie Becquart XMCJ sont intervenus sur le processus de rédaction du document et son contenu général. Ensuite, Sr Nadia Coppa ASC et Sr. Dolores Lahr CSJ ont présenté quelques réflexions du point de vue de l'UISG et à partir de la Réponse Commune proposée par les deux Unions. Le fr. Emili Turu FMS modérait la session et Sr Pat Murray IBVM a adressé quelques mots de conclusion. Ce webinaire se trouve sur YouTube et il reste à votre disposition sur le site de l'UISG.

En juin une réunion de Sœurs Théologiennes a été organisée avec succès à Nemi. Les 20 participantes font partie d'un groupe de jeunes sœurs théologiennes qui travaillent ensemble depuis le début de la covid et qui écrivent sur la vie religieuse à la lumière de leurs disciplines respectives. Pendant leurs sessions elles ont rencontré le Cardinal Braz de Aviz et Sr. Jolanta Kafka RMI – qui était alors Présidente de l'UISG. Ensemble, elles ont cherché comment contribuer comme théologiennes à la réflexion sur la vie

consacrée dans le contexte d'aujourd'hui. Le groupe de coordination, composé de Maria Cimperman RSCJ, Gemma Simmonds CJ, Julia Prinz VDMF, Paula Jordao VDMF et Pat Murray IBVM s'est retrouvé récemment pour évaluer l'ensemble du processus de façon à continuer avec un autre groupe en 2023. Si vous avez des sœurs théologiennes de moins de 60 ans que vous aimeriez proposer pour ce groupe, veuillez contacter Sr Paula Jordao VDMF à l'adresse [formation@uisg.org](mailto:formation@uisg.org).

La communauté de l'UISG à Caltanissetta a terminé sa mission en juin. Le projet Migrants de l'UISG fut lancé en 2015, à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'UISG. Son but était de construire des ponts entre les migrants – qui étaient très nombreux à débarquer en Sicile – et la population locale. Ces deux dernières années ont vu arriver peu de nouveaux migrants, et il s'agit maintenant de travailler à leur intégration – d'aider les migrants installés à Caltanissetta à s'épanouir dans leur nouveau cadre. Comme c'est la mission de l'Église locale, les sœurs n'ont pas été remplacées, et le projet inter-congrégation se concentre maintenant sur la communauté de l'UISG de Lampedusa. Sr Florence de la Villedon RSCJ accompagne les membres de la communauté et leur rend visite régulièrement tout en maintenant contact avec celles qui ont collaboré dans les implantations précédentes – Ramacca, Agrigente et Caltanissetta. Cela étant, une seconde phase du Projet Migrants UISG a été lancée dans le but d'établir un réseau international de sœurs travaillant avec les migrants et les réfugiés dans différentes parties du monde et le long de nombreuses frontières. Cette nouvelle initiative est dirigée par Sr Carmen Bandeo SSpS, qui est impliquée dans le projet de Sicile depuis ses débuts et qui a elle-même passé un certain temps dans une communauté proche d'un centre de migrants en Grèce. Les sœurs engagées dans ce ministère échangeront leurs bonnes pratiques et elles détermineront les ressources spirituelles et matérielles dont elles ont besoin pour exercer au mieux cet apostolat. Grand merci aux congrégations qui ont soutenu ce projet tout au long de ces sept dernières années en envoyant des sœurs et en apportant une aide financière.

Parmi les autres moments importants à retenir, notons la participation de trois sœurs au Forum Économique Mondial de Davos au mois de mai. Sr Mary John Kudiyiruppil SSpS, Sr Ruth del Pilar Mora FMS et Sr Pat Murray IBVM avaient un message très simple à partager avec les représentants des gouvernements et les dirigeants d'entreprise – *développez des partenariats avec des religieux qui connaissent les besoins sur le terrain, si vous voulez apporter des changements substantiels et systémiques*. Parler avec et pour les personnes sans voix, mais surtout soutenir celles qui ne se sentent pas autorisées à éléver la voix, fait partie de notre vie prophétique.

En avril 2022 nous avons été heureuses d'accueillir à l'UISG Sr Mary John Kudiyiruppil SSpS, en tant que Secrétaire Exécutive Associée.

Sr Gabriella Bottani CMS a été succédée à la direction de Talitha Kum par Sr Abby Avelino MM. Ces huit dernières années, Sr Gabriella s'est employée à faire de Talitha Kum un réseau mondial de réseaux (plus de 90 au total) sur tous les continents. Nous lui devons toute notre gratitude. Plusieurs rencontres importantes se sont tenues cette année – en Bolivie au mois de septembre, en Thaïlande en octobre, au Portugal et à Nairobi en novembre. À Nairobi Sr Gabriella a été mise à l'honneur par la Conrad N. Hilton Foundation, pour son travail de coordination contre la traite. Au mois d'août, Sr. Pat Murray IBVM a reçu le 2022 Outstanding Leadership Award de la part de LCWR pour sa vie au service de la paix et de la justice en Irlande du Nord, au Sud Soudan et à travers ses initiatives actuelles à l'UISG.

Enfin l'équipe de l'UISG a participé aux deux premiers jours d'un programme de développement du personnel qui s'étalera sur un an. Les sœurs Pat et Mary John ont rencontré différents Ambassadeurs près le Saint Siège ayant exprimé leur désir d'apporter leur soutien au travail des religieuses dans certains domaines. Deux rencontres très intéressantes se sont tenues récemment à l'UISG : l'une avec des officiels du FBI et du

US State Department et l'autre avec des officiers de l'Académie Militaire Hollandaise. Les premiers voulaient discuter de la protection des sœurs dans les zones de conflits parce que les religieux sont de plus en plus considérés comme des cibles « faciles » par les kidnappeurs. Malheureusement nous voyons la souffrance que des années de captivité et même de torture infligent aux religieuses, aux prêtres et aux religieux. Il semble important de développer des protocoles de congrégation pour les cas d'incidents dans les zones de conflit. Les militaires hollandais ont demandé comment vivent et travaillent les sœurs dans les zones de conflit, ce qui fait leur quotidien et ce qui les soutient. Sr Mary John a raconté l'expérience actuelle des sœurs de sa congrégation en Ukraine et en Pologne ; Sr Florence de la Villeon a partagé son vécu dans les camps de réfugiés au Nord de l'Ouganda, Sr Abby a parlé des sœurs habitant dans des zones où la traite est endémique et Sr Pat a évoqué ses expériences en Irlande du Nord et au Sud Soudan. Ils ont été particulièrement intéressés par le fait que c'est notre vie de foi qui nous soutient. Dans notre prochain numéro nous partagerons des expériences de sœurs qui ont participé à la COP-27.

À l'approche de l'Avent et du Carême, prions pour le peuple d'Ukraine :

*Dieu très aimant, nous te prions pour le peuple d'Ukraine,*

*pour tous ceux qui souffrent ou qui ont peur :*

*sois proche d'eux et protège-les.*

*Nous te prions pour les dirigeants du monde,*

*afin que leurs choix soient guidés par la compassion, la force et la sagesse.*

*Nous te prions pour le monde,*

*afin qu'en cette période de crise nous puissions être solidaires  
de nos frères et sœurs dans le besoin.*

*Donne-nous de marcher dans tes voies*

*afin que la paix et la justice*

*deviennent une réalité pour le peuple d'Ukraine  
et pour le monde entier.*

*Amen.*

(CAFOD-UK)

## COMITÉ DIRECTEUR DE L' UISG (2022-2025)

<b>Présidente</b>	<b>Sr. Nadia Coppa, ASC (Italie)</b> <i>Adoratrices du Sang du Christ</i>
<b>Vice-présidente</b>	<b>Sr. Mary Teresa Barron, OLA (Irlande)</b> <i>Sœurs de Notre Dame des Apôtres</i>
	<b>Sr. Roxanne Schares, SSND (États-Unis)</b> <i>School Sisters of Notre Dame</i>
	<b>Sr. Theodosia Baki, TSSF (Cameroun)</b> <i>Sœurs Tertiaires de Saint-François</i>
	<b>Sr. Graciela Francovig, FI (Argentine)</b> <i>Hijas de Jesus</i>
	<b>Sr. Theresa Purayidathil, EF (Inde)</b> <i>Filles de l'Église</i>
	<b>Sr. M. Jose Gay Miguel, CMT (Espagne)</b> <i>Carmélites Missionnaires Thérésiennes</i>
	<b>Sr. Miriam Altenhofen, SSpS (Allemagne)</b> <i>Missionary Servants of the Holy Spirit</i>
	<b>Sr. María Rita Calvo Sang, ODN (Espagne)</b> <i>Ordre de la Compagnie de Marie-Notre-Dame</i>
	<b>Sr. Antonietta Papa, FMM (Italie)</b> <i>Filles de Marie Missionnaires</i>
<b>Suppléantes</b>	<b>Sr. Dolores Lahr, CSJ (États-Unis)</b> <i>Sœurs de Saint Joseph de Chambéry</i>
	<b>Sr. Patricia del Carmen Villaroel Garay, SSCC (Chili)</b> <i>Sœurs des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie</i>
	<b>Sr. Anna Josephina D'Souza, SAC (Inde)</b> <i>Sœurs Missionnaires de l'Apostolat Catholique (Pallottines)</i>
<b>Secrétaire Exécutive</b>	<b>Sr. Patricia Murray, IBVM (Irlande)</b> <i>Institute of the Blessed Virgin Mary (Loreto Sisters)</i>

## STAFF UISG

### SECRETARIAT

**Sr. Patricia Murray, ibvm**  
*Secrétaire Exécutive*  
[segretaria.esecutiva@uisg.org](mailto:segretaria.esecutiva@uisg.org) - 0668.400.236

**Sr. Mary John Kudiyiruppil, SSpS**  
*Vice-secrétaire Exécutive*  
[vice.segretaria@uisg.org](mailto:vice.segretaria@uisg.org)

**Rosalia Armillotta**  
*Assistante Secrétaire Exécutive*  
[ufficio.segreteria@uisg.org](mailto:ufficio.segreteria@uisg.org) - 0668.400.238

### FINANCES

**Aileen Montojo**  
*Administratrice des Finances*  
[economato@uisg.org](mailto:economato@uisg.org) - 0668.400.212

**Sr. Sunitha Luscious, zsc**  
*Assistante Administratrice des Finances*  
[amministrazione@uisg.org](mailto:amministrazione@uisg.org) - 0668.400.249

**Miriam Coco**  
*Assistante Administratrice des Finances*  
[economato@uisg.org](mailto:economato@uisg.org)

**Patrizia Balzerani**  
*Secrétaire Membership*  
[assistente.economato@uisg.org](mailto:assistente.economato@uisg.org) - 0668.400.248

### COMMUNICATION

**Patrizia Morgante**  
*Responsable Communication*  
[comunicazione@uisg.org](mailto:comunicazione@uisg.org) - 0668.400.234

**Sr. Thérèse Raad, sdc**  
*Assistante Bureau de Communication*  
[assistente.comunicazione@uisg.org](mailto:assistente.comunicazione@uisg.org) - 0668.400.233

**Miriam Di Bartolo**  
*Assistante Bureau de Communication*  
[assistente.comunicazione@uisg.org](mailto:assistente.comunicazione@uisg.org)

**Antonietta Rauti**  
*Coordinatrice Bulletin UISG*  
[bollettino@uisg.org](mailto:bollettino@uisg.org) - 0668.400.230

## STAFF UISG

### PROJETS

**Sr. Abby Avelino**  
*Coordinatrice Talitha Kum*  
[coordinator@talithakum.info](mailto:coordinator@talithakum.info) - 0668.400.235

**Sr. Mayra Cuellar, mb**  
*Talitha Kum International Coordination Team*  
[info@talithakum.info](mailto:info@talithakum.info)

**Sr. Mary Niluka Perera, rgs**  
*Catholic Care for Children International*  
[ccc@uisg.org](mailto:ccc@uisg.org) - 0668.400.225

**Sr. M. Cynthia Reyes, sra**  
*Programme de l'UISG pour les formateurs*  
[formators.programme@uisg.org](mailto:formators.programme@uisg.org) - 0668.400.227

**Sr. Paula Jordão, fmvd**  
*Coordinatrice de Formation*  
[formation@uisg.org](mailto:formation@uisg.org) - 0668.400.245

**Giulia Oliveri**  
*Grant Manager*  
[gm@uisg.org](mailto:gm@uisg.org) - 0668.400.229

**Sr. Carmen Elisa Bandeo, SSpS**  
*Réseau international des migrants et des réfugiés*  
[rete.migranti@uisg.org](mailto:rete.migranti@uisg.org)

**Giulia Cirillo**  
*Sisters Advocating*  
[advocacy.comms.coordinator@uisg.org](mailto:advocacy.comms.coordinator@uisg.org)

**Conseil Canoniste**  
[canoniste@uisg.org](mailto:canoniste@uisg.org) - 0668.400.223

### SERVICES

**Sr. Florence de la Villeon, rscj**  
*Coordinatrice des Services Techniques*  
[sicily@uisg.org](mailto:sicily@uisg.org) - 0668.400.231

**Svetlana Antonova**  
*Assistante Technique des Services Generaux*  
[assis.tec@uisg.org](mailto:assis.tec@uisg.org) - 0668.400.250

## STAFF UISG

### Riccardo Desai

Assistant technique pour les ordinateurs et la technologie en ligne  
[tecnico@uisg.org](mailto:tecnico@uisg.org) - 0668.400.213

### CONSULTANTS EXTERNES

### Nawojka Mocek-Gallina

Assistante Bureau de Communication  
[assistente.comunicazione@uisg.org](mailto:assistente.comunicazione@uisg.org)

### Marion Lugagne Delpon

Talitha Kum  
[secretariat@talithakum.info](mailto:secretariat@talithakum.info)